



Retour des Tunisiens de l'étranger

Feuille de route de l'attractivité

Février 2026

Étude réalisée par

atuse ASSOCIATION DES TUNISIENS
DES GRANDES ÉCOLES



Financé par
l'Union européenne



Opérateur de
mise en œuvre

Table des matières

I.	Contexte et objet :	5
1.	Phase 1 : diagnostic des obstacles au retour des migrants :	6
1.1.	Collecte de données et identification des obstacles au retour :	6
1.2.	Classification des obstacles selon les différents projets de retour :	6
1.3.	Réalisation de l'enquête :	7
1.3.1.	Élaboration du questionnaire	7
1.3.2.	Résultats de l'enquête et focus groups :	8
2.	Phase 2 : élaboration d'une feuille de route de l'attractivité	8
3.	Les politiques de retour volontaire :	9
3.1.	Volet 1. Appuyer le processus d'ancrage institutionnel du dispositif Tounesna de réinsertion et son opérationnalisation au niveau national	11
3.2.	Volet 2. Renforcer les capacités de pérennisation du dispositif Tounesna et son intégration dans la stratégie migratoire tunisienne	11
3.3.	Résultats attendus	11
II.	Phase 1 : diagnostic	13
1.	Données recueillies par analyse documentaire :	13
1.1.	Profilage de la diaspora	13
1.2.	Répartition selon les pays de résidence	14
1.3.	Le départ des migrants	14
1.4.	La nouvelle migration	14
1.5.	Le retour des migrants tunisiens	15
1.6.	Les binationaux	15
1.7.	Les secteurs d'activités	16
1.8.	Entrepreneuriat et investissements	16
1.9.	Les étudiants tunisiens à l'étranger :	18
1.10.	Recensement général de la population et de l'habitat	19
1.10.1.	Mobilité internationale des Tunisiens :	19
1.10.2.	Profil des migrants de retour :	19
1.10.3.	Gouvernorat de retour :	20
1.10.4.	Pays de provenance des migrants de retour :	20
1.10.5.	Emploi des migrants de retour :	20
1.10.6.	Motif de retour :	20
1.11.	Conclusion de l'analyse documentaire	20
1.11.1.	Enjeux professionnels	20

Retour des Tunisiens de l'étranger : feuille de route de l'attractivité

I. Contexte et Objet

1.11.2.	Enjeux sociaux	21
1.11.3.	Enjeux familiaux et personnels	21
1.11.4.	Enjeux économiques et financiers	21
1.11.5.	Enjeux spécifiques divers	21
2.	Résultats de l'enquête.....	22
2.1.	Présentation.....	22
2.2.	L'attachement à la Tunisie :	23
2.3.	L'engagement de la diaspora :	23
2.4.	Les freins :	24
2.5.	Le retour.....	25
2.6.	Les obstacles au retour :	27
3.	Enseignements et conclusions :	29
3.1.	Motivations principales du retour.....	29
3.2.	Obstacles majeurs au retour.....	29
3.3.	Éléments attractifs pour encourager le retour.....	29
3.3.1.	Axe1 : développer le lien avec la diaspora.....	30
3.3.2.	Axe2 : accroître l'attractivité des opportunités d'investissement	30
3.3.3.	Axe3 : créer plus d'opportunités d'emploi pour les compétences tunisiennes.....	30
III.	Phase 2 : feuille de route de l'attractivité.....	31
1.	Axe 1 : créer et maintenir le lien	31
	Mesure 1 : mutualiser les moyens des structures d'appui à l'investissement	31
	Mesure 2 : mettre en place un guichet unique diaspora	31
	Mesure 3 : créer une plateforme digitale pour les Tunisiens du Monde.....	31
	Mesure 4 : développer les liens académiques	31
	Mesure 5 : attirer plus de retraités tunisiens de l'étranger.	32
2.	Axe 2 : créer plus d'opportunités d'emploi.....	32
	Mesure 1 : élaborer une nouvelle grille salariale	32
	Mesure 2 : améliorer la fiscalité du travail.....	32
	Mesure 3 : inciter au recrutement des Tunisiens du monde de retour en Tunisie.....	32
	Mesure 4 : créer le statut de travailleur « non-résident » dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne.....	33
3.	Axe 3 : Accroître l'attractivité des opportunités d'investissement.....	33
	Mesure 1 : renforcer les réseaux de co-investissement	33
	Mesure 2 : renforcer l'attractivité territoriale	34
	Mesure 3 : créer un cadre fiscal favorable	34
	Mesure 4 : faciliter la transition administrative.....	34

Retour des Tunisiens de l'étranger : feuille de route de l'attractivité

I. Contexte et Objet

Mesure 5 : étendre le statut de « non-résident » aux autoentrepreneurs..... 34
Annexe : Rapport d'enquête 35

I. Contexte et objet :

L'Atuge Tunisie avec ses associations sœurs, Atuge France et UK, ont été à l'initiative de la création de l'Alliance WATT regroupant plusieurs associations de Tunisiens du Monde avec l'objectif de créer un réseau permettant de mutualiser les moyens dans le but de contribuer à une plus grande mobilisation de la diaspora tunisienne au service du développement du pays.

Cette Alliance se dote des moyens nécessaires pour couvrir divers sujets en lien avec les questions de migration des Tunisiens, leur rôle dans le développement économique et social, l'entrepreneuriat, la solidarité et le rayonnement de la Tunisie à l'étranger.

L'Atuge a dans ce cadre procédé à l'élaboration d'une étude d'une stratégie nationale de mobilisation de la Diaspora visant à proposer une réflexion stratégique sur les moyens de renforcer l'engagement de la Diaspora dans le développement économique et social du pays et une feuille de route institutionnelle en vue de renforcer le rôle économique et social de la Diaspora.

Toutefois, il y a un constat alarmant lié aux vagues successives de départ de Tunisiens à l'étranger au cours de ces dernières années et les chiffres récemment publiés par l'INS relatifs à la migration en Tunisie (enquête 2021), qui montrent que :

- 39,5% des 15-29 ans et 29,5% des Tunisiens disposant d'un niveau supérieur d'enseignement ont l'intention d'émigrer
- 78,4% des Tunisiens qui souhaitent émigrer invoquent des raisons économiques (recherche d'emploi, amélioration des revenus, ...)

D'autre part, les dernières données publiées montrent que sur la période 2015-2020, près de 39.000 ingénieurs et 3.300 médecins ont quitté la Tunisie à la recherche de meilleures opportunités à l'étranger.

Cette situation est un défi majeur pour la Tunisie, tant la migration en général que celle des diplômés en particulier, représente une perte pour l'économie du pays et son développement.

Certes, la Diaspora représente une richesse tunisienne déployée à l'étranger et dont la contribution économique est conséquente, évaluée sous ses diverses formes à près de 5% du PIB. Toutefois, il convient de s'accorder que le phénomène de migration que l'on observe ces dernières années a tendance à priver la Tunisie de compétences dont le pays a besoin et qu'il est impératif de se pencher sur les ressorts de cette migration et en particulier de l'attractivité de la Tunisie pour favoriser le retour des migrants d'une part et diminuer sensiblement les départs.

Les programmes de Retour Volontaire Assisté et de Réinsertion largement utilisés comme outil d'incitation au retour des migrants sont généralement mis en place au niveau des pays d'accueil mais leur efficacité à long terme reste conditionnée par la capacité des pays d'origine à offrir un cadre économique et social favorable aux candidats au retour.

« Pour les pays de réception et de transit, le retour est un moyen important d'exercer le droit souverain de déterminer qui peut entrer et demeurer dans leur territoire. Pour les pays d'origine, le retour peut mettre à rude épreuve le tissu socio-économique, en particulier lorsqu'un grand nombre de rapatriés arrivent dans un court laps de temps. En même temps, les rapatriés peuvent avoir du mal à se réadapter et à reconstruire leur vie une fois rentrés chez eux en raison des mêmes facteurs

I. Contexte et Objet

économiques, sociaux et psychosociaux qui les ont incités à migrer, en particulier s'ils ont quitté le pays depuis longtemps », (OIM 2019)

Ainsi, il conviendrait de réfléchir aux moyens de faire du retour une opportunité aussi bien pour le migrant lui-même, sa famille et sa communauté que pour le pays. Un migrant porteur d'un projet de retour est un migrant qui a plus de chances de s'accepter, de s'insérer et de valoriser son expérience de migration.

À ce titre l'Atuge a obtenu un financement de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, (OFII), afin de réaliser une étude pour l'élaboration d'une feuille de route pour l'amélioration de l'attractivité de la Tunisie et la levée des obstacles au retour des migrants Tunisiens, pour alerter les autorités et l'ensemble des acteurs économiques et sociaux sur l'importance du phénomène et sur la nécessité de mettre en place une action concertée en vue d'apporter des réponses pertinentes à cette situation.

Nous nous proposons de réaliser une étude qui s'articulerait en 2 phases :

- **Phase 1** : Diagnostic des obstacles au retour des migrants
- **Phase 2** : Élaboration d'une feuille de Route de l'Attractivité

1. Phase 1 : diagnostic des obstacles au retour des migrants :

Cette première phase vise à identifier les principaux obstacles au retour des migrants tunisiens résidents dans différents pays du monde.

1.1. Collecte de données et identification des obstacles au retour :

Nous nous proposons de procéder à une collecte de données issues de l'ensemble des études et analyses documentaires disponibles en vue de procéder à une revue générale des informations disponibles en rapport avec le sujet de la migration et du retour.

Nous nous intéresserons en particulier au cadre législatif et institutionnel en rapport avec les décisions de départ et/ou de retour aussi bien en Tunisie que dans les principaux pays d'accueil. Une attention sera portée à la situation des pays qui attirent les nouvelles formes de migration observées ces dernières années, et les principales raisons qui génèrent des besoins que ce soit lié au vieillissement de la population de ces pays, l'existence de métiers en tension (de manière structurelle ou conjoncturelle), et aux conventions bilatérales et multilatérales susceptibles d'interférer dans la décision de départ des migrants ou dans la dissuasion au retour.

Cela nous permettra d'identifier les principaux obstacles au retour par grandes thématiques :

- **Aspects Professionnels** : Analyser les difficultés rencontrées dans le domaine de l'emploi, telles que la reconnaissance des compétences, l'accès au marché du travail, et les opportunités de carrière.
- **Aspects Personnels** : Examiner les défis personnels, notamment ceux liés à la famille, aux relations sociales, au logement et à la qualité de vie.

1.2. Classification des obstacles selon les différents projets de retour :

Nous procéderons à la classification des principaux obstacles selon la nature du projet de retour :

I. Contexte et Objet

- **Retour Permanent** : Identifier les obstacles à une réintégration totale et définitive dans le pays d'origine.
- **Retour Temporaire** : Déterminer les obstacles pour ceux qui prévoient un séjour de courte durée avant de retourner dans le pays d'accueil.
- **Retour Progressif** : Évaluer les défis liés à une transition graduelle avec des phases successives de retour et de séjour à l'étranger.
- **Retour à Temps Partiel** : Analyser les obstacles pour ceux qui répartissent leur temps entre le pays d'origine et le pays d'accueil.

Avec la prise en compte de diverses thématiques telles que les facteurs socio-économiques et culturels, les prestations et les procédures administratives, les difficultés personnelles liées à l'intégration ou à la réintégration sociale, l'accès aux services éducatifs au niveau local, l'effort d'adaptation aux mentalités et milieux professionnels, ainsi que l'appréhension de perdre les privilèges acquis dans le pays d'accueil.

1.3. Réalisation de l'enquête :

Cette phase s'appuiera sur une enquête qui visera principalement les expatriés vivant actuellement à l'étranger, en particulier ceux envisageant un retour dans leur pays d'origine.

(i) Méthode d'échantillonnage :

- Échantillonnage Stratifié : Diviser la population en sous-groupes (strates) basés sur le pays de résidence pour garantir la représentativité de chaque région.
- Échantillonnage Aléatoire Simple : Sélectionner aléatoirement les participants au sein de chaque strate pour éviter les biais.

(ii) Définition des strates

- France
- Italie
- Région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord)
- Allemagne
- Reste du Monde (inclut tous les autres pays non spécifiquement mentionnés)

(iii) Taille de l'échantillon : 1000 enquêtés

- France : 500 personnes enquêtées
- Italie : 160 personnes enquêtées
- Région MENA : 110 personnes enquêtées
- Allemagne : 100 personnes enquêtées
- Reste du Monde : 80 personnes enquêtées

1.3.1. Élaboration du questionnaire

Outils de base du travail de terrain, les questionnaires seront composés de questions ouvertes, fermées et préformulées, afin d'assurer la pertinence de l'analyse.

Les questions ouvertes ont pour rôle l'identification des critères et comportements auxquels l'analyste n'avait pas pensé.

Les questions fermées permettront de mesurer l'ensemble des items de satisfaction pour chaque segment de clientèle.

I. Contexte et Objet

Enfin, les questions préformulées offriront la possibilité à la personne interrogée, d'effectuer un choix parmi une multitude de réponses, (Questions aux Choix Multiples).

1.3.2. Résultats de l'enquête et focus groups :

(i) Ateliers et focus groups diaspora

Une fois les résultats de l'enquête traités nous nous proposons de soumettre les résultats à nos différents partenaires de l'Alliance WATT, regroupant des associations de Tunisiens du Monde dans divers pays, (France, UK, Allemagne, USA, Suisse, Canada), ainsi qu'aux organisations patronales et d'organiser des focus groups en vue de valider ensemble les résultats de l'enquête.

(ii) Ateliers focus group institutions

Le rapport d'enquête sera soumis aux principales institutions publiques du pays en charge de la question de la migration pour un partage des résultats et la collecte des commentaires des différents acteurs par rapport aux obstacles identifiés et une première ébauche des mesures susceptibles d'atténuer voire supprimer ces obstacles. Parmi les principales institutions à impliquer, (Le Ministère des Affaires étrangères, Office des Tunisiens à l'Etranger, Banque Centrale de Tunisie, TIA, APII, ...).

2. Phase 2 : élaboration d'une feuille de route de l'attractivité

Sur la base des résultats de la phase 1, nous nous proposons d'élaborer une feuille de route en vue de soutenir l'attractivité de la Tunisie pour favoriser et encourager le retour des migrants d'une part et d'offrir un cadre global qui permette d'encourager les Tunisiens à rester en Tunisie.

L'élaboration de cette feuille de route s'appuiera sur :

- Les Résultats de l'enquête et obstacles identifiés
- Les Outputs des ateliers de restitution
- Les Mesures ou stratégies similaires adoptées dans d'autres pays
- Les Principaux objectifs à atteindre

De manière générale ces mesures devront apporter des réponses économiques et sociales pour encourager et accompagner le retour des migrants et favoriser leur intégration dans les communautés d'accueil, dans l'objectif de transformer le retour en projet de vies professionnelle et personnelle et

Cependant il s'agira de proposer un arsenal de réformes du cadre législatif, (national, bilatéral et multilatéral), d'une part et de gouvernance institutionnelle d'autre part pour renforcer l'efficacité des mesures déjà existantes et celles à mettre en place.

Nous nous pencherons sur l'ensemble des formes de dispositifs existants cumulant les programmes de réinsertion spécifiques, les mesures incitatives mais aussi un nouveau cadre de mobilité en particulier à l'échelle de l'accord de partenariat avec l'Union Européenne, principal espace géographique concerné par la problématique.

Estimant qu'il s'agit d'une problématique complexe les solutions ne relèveraient pas du seul cadre institutionnel, mais devraient engager la société civile dans toute sa diversité aussi bien en termes du cadre d'intervention économique ou social que du niveau d'intervention qu'il soit national ou local.

I. Contexte et Objet

Enfin, il convient d'adopter une stratégie de communication en accompagnement de la stratégie de mise en œuvre de la feuille de route pour encourager l'appropriation par les différentes parties prenantes et garantir de meilleures chances de succès. Nous estimons que la communication doit être portée par le pays d'origine pour être plus crédible et donc plus efficace, cette composante communication s'appuiera sur un argumentaire de plaidoyer.

Le rapport final présentera l'ensemble de la feuille de route partant des objectifs à atteindre jusqu'aux mesures à mettre en œuvre, le mode de gouvernance et les institutions ou organisations responsables.

3. Les politiques de retour volontaire :

Dès les années 1990, l'Union Européenne plaidait pour un rapprochement des politiques des pays de l'union en matière de rapatriement volontaire des migrants. Une directive a été adoptée en 2008, établissant le principe de préférence pour le retour volontaire, par opposition au retour forcé. Plus souple sur le plan procédural et moins coûteuse sur le plan logistique et financier, cette disposition promettait d'être facilement intégrée aux politiques publiques en matière de gestion de l'immigration.

À l'échelle mondiale, plus de 80% des retours volontaires sont mis en œuvre depuis le territoire européen. Les membres de l'UE sont les premiers bailleurs mondiaux de ces programmes dont l'application s'étend par-delà le territoire communautaire, au sein des pays dits de « transit » vers l'UE, telle que la Libye, le Maroc, le Sénégal ou encore la Turquie, les pays des Balkans et d'Europe de l'Est (Bosnie-Herzégovine, Ukraine, Belarus).

Sur la scène internationale, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en sont les principaux promoteurs et gestionnaires

Toutefois, des programmes ont été mis en place, par certains pays, bien avant l'adoption de la directive européenne, ils concernaient principalement les réfugiés en situation irrégulière, déboutés du droit d'asile et volontaires pour un retour dans leur pays d'origine, mais pas seulement. Certains pays ont aménagé des programmes qui pouvaient concerner des personnes en situation de handicap, des travailleurs au chômage, des migrants souhaitant développer un projet dans leur pays d'origine.

Ainsi certains programmes de retour volontaire pouvaient intégrer un volet de réinsertion économique et sociale, allant jusqu'au financement de micro-projets dans le pays d'origine, y compris l'accompagnement par de la formation professionnelle.

Depuis au moins 2017, tous les pays membres de l'UE ont des programmes de retour volontaire, qui se sont avérés être des outils de la politique anti-migratoire. Ces programmes ont atteint leur pic en 2016, avec près de 100.000 retours volontaires enregistrés dans le cadre des programmes gérés par l'OIM, ils ont baissé de plus de moitié en 2021.

Selon le Bureau des droits de l'homme des Nations unies (2022), « en 2016, 83 % de tous les cas d'aide au retour facilités par l'OIM provenaient de l'Espace économique européen. En 2020, cette part était tombée à 39,4 %.

L'OIM estime qu'il y a de bonnes raisons de s'attendre à ce que les programmes RVAR gagnent en popularité parmi les décideurs politiques comme outil politique, dans la région euro-méditerranéenne. Premièrement, l'immigration irrégulière - mesurée par le nombre de personnes en situation irrégulière - est en constante augmentation. Deuxièmement, la pandémie de Covid et les restrictions qui l'accompagnent ayant diminué, les gouvernements réorientent leurs stratégies de gouvernance des migrations vers la dynamique pré-pandémique. Troisièmement, la création d'un système européen

I. Contexte et Objet

commun pour les retours est l'une des principales ambitions du Nouveau Pacte sur les migrations et l'asile de la Commission européenne, qui comprend des dispositions pour les RVAR (Le Coz, 2021)

L'OIM (2019) recommande que l'aide à la réintégration des RVAR soit une aide économique, sociale et psychosociale (voir Caselli et al, 2022, pour des exemples en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne), comme indiqué dans le Tableau ci-dessous.

Economique	Sociale	Psychosociale
Développement de Compétences	Habitat et logement	Conseils en matière de bien-être psychosocial
Formation Professionnelle	Documentation	Conseil avec le migrant de retour et sa famille
Insertion professionnelle	Programme de protection sociale	Élaboration d'un plan d'orientation vers un soutien mental et psychosocial
Aide au développement des entreprises	Etudes et formation	
Accès aux services bancaires et aux micro-crédits	Santé et bien-être	
Budget et conseil financier	Eau et aliments	
	Justice et droit	

Il y a eu des tentatives initiales pour expliquer les causes de la réussite de la réintégration. Les facteurs identifiés comprenaient : un sens d'appartenance et le sentiment de sécurité personnelle avant de migrer, les raisons de migrer et les expériences de traumatisme pendant la migration (Koser et Kuschminder, 2015) ; des réseaux solides basés sur la parenté (Strand et al, 2016) ; la santé mentale (Schuster et Majidi, 2013), ainsi que la capacité de garantir un moyen de subsistance (ICMPD, 2015), les compétences et les capacités de gestion (Schuster et Majidi, 2013) ; les relations géopolitiques entre les États impliqués (Serra-Mingot & Rudolf, 2023).

Dans le même ordre d'idées, la recherche universitaire a fait des tentatives initiales pour examiner ce qui détermine la participation des individus aux programmes RVAR. Les facteurs qui ont été identifiés étaient les suivants :

- Les conditions dans le pays de destination (identifié comme le facteur le plus important par Koser et Kuschminder, 2015, également Strand et al, 2016). Il s'agit notamment de l'incapacité à trouver du travail, des facteurs sociaux, de l'insécurité du statut juridique et de la menace d'expulsion, ainsi que des problèmes liés à la famille.
- Les conditions dans le pays d'origine/de retour (notamment ceux qui sont mentionnés plus haut et parfois les conflits, Leerkes et al, 2014)
- Les facteurs individuels, tels qu'un désir persistant de rentrer pour rejoindre sa famille (Brekke, 2015). Probablement aussi des facteurs psychologiques et sociodémographiques personnels.
- Perceptions et informations sur le programme RVAR (Black et al, 2004 ; Koser et Kuschminder, 2015).

I. Contexte et Objet

L'évaluation de ces programmes a donné lieu à de nombreuses controverses, allant jusqu'à les considérer comme « des programmes d'expulsions déguisées ». Cependant il convient de rappeler ici que le succès d'un programme de retour des migrants que ce soit un retour forcé ou effectivement volontaire, qu'il concerne des personnes en situation de vulnérabilité ou non, est fortement conditionné par les conditions d'accueil dans le pays d'origine, terme qui recouvre des réalités complexes, largement influencées par le vécu du migrant et l'ensemble de ses conditions socio-économiques.

À ce titre la Tunisie s'est impliquée avec ses principaux partenaires dans leur volonté commune d'accompagner la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour au pays, à travers l'initiative « Tounesna », mise en œuvre dans le cadre du programme Progrès Migrants Tunisie, financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Expertise France, et ce à travers deux volets principaux d'intervention :

3.1. Volet 1. Appuyer le processus d'ancrage institutionnel du dispositif Tounesna de réinsertion et son opérationnalisation au niveau national

Les activités mises en œuvre incluent notamment :

- L'identification, l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes et d'instruments d'ancrage institutionnel du dispositif ;
- Le développement et l'amélioration des outils de travail et de coordination technique, la mise en place d'outils de suivi et la formation à l'utilisation de ces outils ;
- Le développement de trois nouvelles antennes du dispositif national de réinsertion, l'amélioration de la coordination entre les niveaux centraux et régionaux ou encore l'élargissement de l'accès aux financements à travers les établissements de microfinances et les banques de développement.

3.2. Volet 2. Renforcer les capacités de pérennisation du dispositif Tounesna et son intégration dans la stratégie migratoire tunisienne

- Définition et mise en place du modèle de pérennisation du dispositif Tounesna
- Élaboration d'une feuille de route pour la réalisation d'études sur le retour et la réinsertion, ainsi que sur l'exploitation par une institution tunisienne partenaire des données collectées par l'Office des Tunisiens à l'étranger sur la migration de retour
- Renforcement des capacités du dispositif Tounesna à mobiliser des partenaires financiers
- Mise en œuvre d'un plan de communication innovant

3.3. Résultats attendus

À l'issue du projet, les activités mises en œuvre auront permis d'atteindre les résultats suivants :

- Les mécanismes d'ancrage institutionnel du dispositif Tounesna sont élaborés et mis en place par l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE).
- Les capacités des acteurs opérationnels pour la mise en place et la coordination des programmes d'accompagnement de la réinsertion des migrants et migrantes, le suivi et l'évaluation de ces programmes sont renforcés.
- Les capacités du dispositif et des institutions qui le gèrent sont renforcées sur les plans techniques et logistiques.

*Retour des Tunisiens de l'étranger : feuille de route de l'attractivité**I. Contexte et Objet*

- Le dispositif Tounesna assure l'accueil et l'accompagnement de la réinsertion socio-économique, par une aide pouvant bénéficier jusqu'à 320 migrants et migrantes tunisiens rentrés des États membres de l'UE ou de Suisse.
- Un modèle de pérennisation du dispositif Tounesna est proposé et prendra en compte trois piliers prioritaires :
 - Le pilier financier : quels mécanismes financiers pour pérenniser le dispositif par la Tunisie et les partenaires étrangers ?
 - Le pilier opérationnel : quel positionnement du dispositif dans le contexte administratif et institutionnel tunisien ?
 - Le pilier juridique : les actes juridiques nécessaires au niveau tunisien pour pérenniser la formalisation du dispositif.
- Une feuille de route est élaborée pour une collaboration entre l'OTE et un partenaire institutionnel tunisien à identifier, sur le partage et l'analyse des données relatives au retour et à la réinsertion des migrants.
- Les capacités des acteurs institutionnels à mobiliser des partenaires financiers pour la mise en place des programmes d'accompagnement à la réinsertion des migrants et migrantes de retour seront renforcées.
- Un plan de communication institutionnel pour la diffusion d'informations sur le dispositif, en Tunisie et en Europe

II. Phase 1 : diagnostic

1. Données recueillies par analyse documentaire :

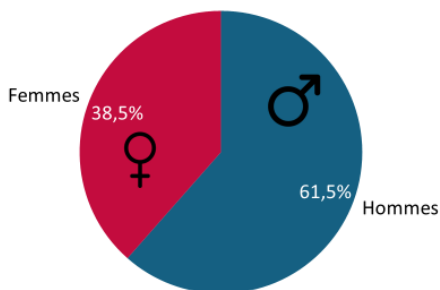
Nous présenterons ci-dessous les données relatives au profil des Tunisiens résidents à l'étranger selon divers critères tels que fournies par le ministère des Affaires étrangères et les principaux résultats de l'enquête menée dans le cadre de l'étude sur la contribution socio-économique de la Diaspora dans le développement en Tunisie, réalisée par le cabinet Deloitte sur financement de la GIZ, et dont le rapport final a été publié le 29 mars 2021. Certes certains chiffres mériteraient d'être mis à jour pour tenir compte de l'évolution du profil des Tunisiens résidents à l'étranger ainsi que des conditions économiques du pays. Toutefois sur le plan qualitatif ces chiffres restent très instructifs et donnent des tendances tout à fait claires en termes de profilage de la communauté.

Nous nous appuyerons sur les données fournies par différentes sources institutionnelles dont principalement la BCT et l'OTE pour compléter cette enquête et éventuellement mettre à jour certaines données.

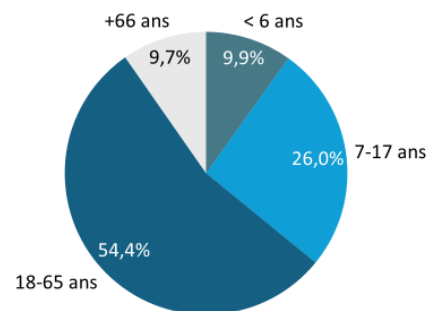
1.1. Profilage de la diaspora

Les données de profilage, selon le recensement effectué par le ministère des Affaires étrangères pour l'année 2022, se présentent comme suit :

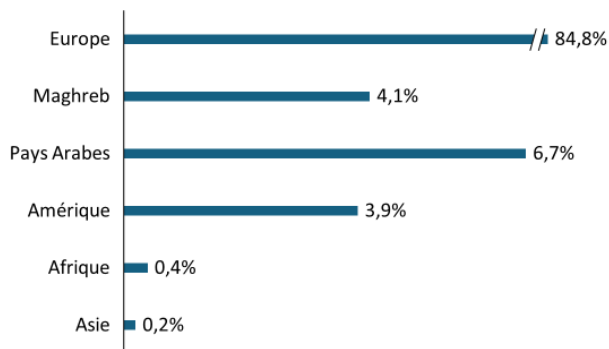
Répartition selon le genre
(2022, en %)



Répartition selon l'âge
(2022, en %)



Répartition selon la région de résidence
(2022, en %)



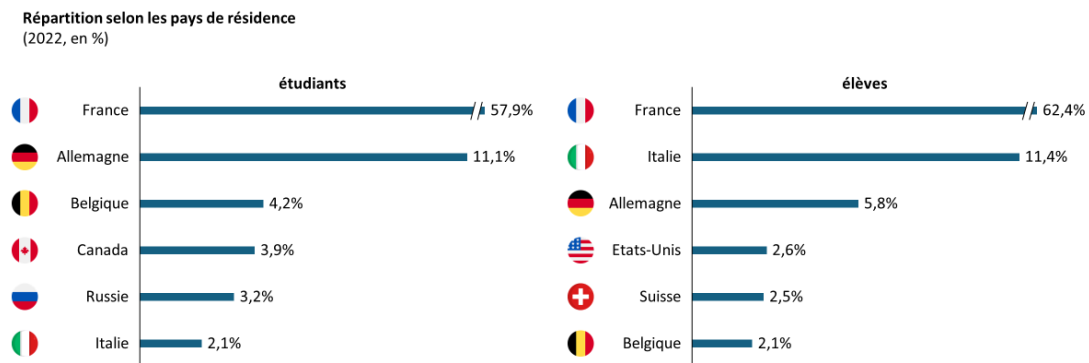
Source : Ministère des Affaires Etrangères

Figure 1 : Profilage de la Diaspora en 2022

II. Phase 1 : diagnostic

1.2. Répartition selon les pays de résidence

Les trois pays France, Allemagne et Italie représentent en même temps 61,5% des destinations choisies par les Tunisiens qui déclarent vouloir émigrer.



Source : Ministère des Affaires Etrangères

Figure 2 : Répartition des étudiants et des élèves selon les pays de résidence en 2022

1.3. Le départ des migrants

Les raisons principales de départ pour tous les migrants actuels sont, sans surprise, l'emploi (45,0%), le regroupement familial (32,0%) et les études (11,5%). Les hommes partent, plus que les femmes, pour des raisons professionnelles (58,6% contre 15,5%). La principale raison de départ évoquée par les femmes porte sur le regroupement familial pour 68,8% d'entre elles. S'agissant des études, la proportion est quasiment la même pour les hommes et les femmes.

Une analyse du domaine de spécialisation des migrants actuels révèle que sur la période 2015 – 2020, 39.000 ingénieurs et 3.300 médecins auraient émigré pour une opportunité d'emploi à l'étranger

1.4. La nouvelle migration

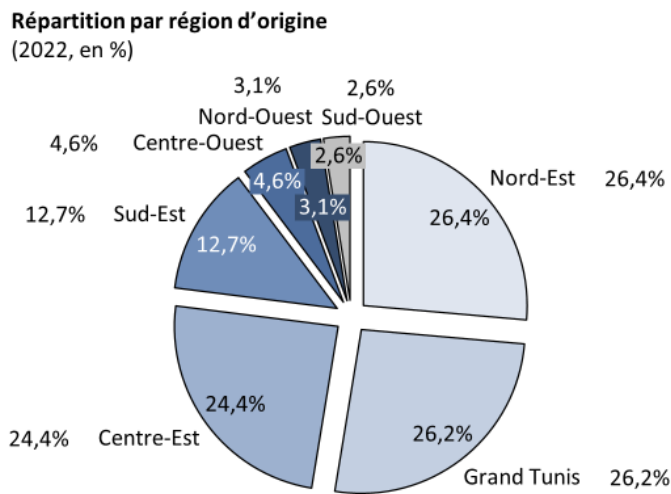
L'enquête INS-ONM Tunisia HIMS-2021, s'est intéressée aux « migrants actuels », qui sont les personnes âgées de 15 ans et plus ayant résidé en Tunisie avant de partir à l'étranger, où elles résident depuis plus de 3 mois. Le nombre de ces « migrants actuels » recensés est de 566.000 personnes en 2021, soit près de 40% du total des Tunisiens résidents à l'étranger au moment de l'enquête (1,415 millions de personnes en 2021).

34,5% des migrants actuels ont un niveau supérieur d'enseignement, et 71,3% d'entre eux déclarent avoir un emploi.

30,9% de ces migrants actuels sont âgés de 25 à 34 ans et 25,5% de 35 à 44 ans. L'âge moyen se situe à 41 ans alors que l'âge moyen au moment de l'émigration est de 27 ans. Ce qui confirme l'idée que la migration actuelle touche principalement les jeunes en âge de travailler.

Alors qu'on avait observé un vieillissement de la population des Tunisiens à l'étranger jusqu'en 2018, avec une part de 24% des plus de 65 ans, selon l'enquête de l'OCDE.

1.5. Le retour des migrants tunisiens



Source : Ministère des Affaires Etrangères

Figure 3 : Répartition des migrants actuels par région d'origine en 2022

87% des migrants déclarent leur intention de rester dans le pays d'accueil, ils sont 88% parmi les chefs d'entreprises et 96% parmi les indépendants.

Les raisons familiales sont la première raison du retour avec 31,2%. Elles concernent plus les femmes (47,1%) que les hommes (28,1%). La proportion des retours pour des raisons familiales a enregistré une baisse au fil du temps ; soit 36,4% avant l'année 2000 contre 27% après.

La retraite représente la raison évoquée par 9,9% des migrants de retour. Elle concerne plus les hommes (11,3%) que les femmes (2,5%). Par période de retour, le nombre des retraités de retour en Tunisie a subi une augmentation notable au cours du temps. En effet, il est passé de 3,9% avant 2000 à 14,8% après.

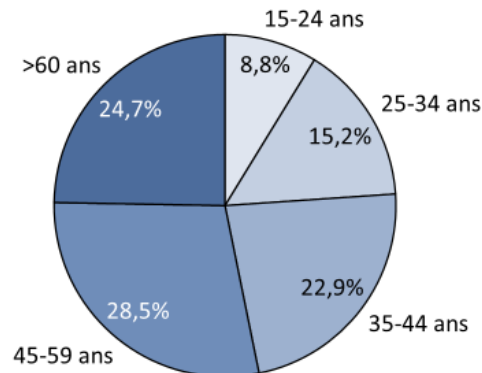
Par région de provenance, la proportion la plus élevée de retraités est retournée d'Europe (19,3%). En revanche, la proportion la plus faible de retours des retraités est enregistrée pour les pays du Moyen-Orient (1,7%). Une autre part des retours volontaires est liée à l'éducation ou la formation (4,9%), à de meilleures conditions de vie en Tunisie (4,2%) ou au désir d'y investir et y faire des affaires (1,3%).

1.6. Les binationaux

Selon les données consulaires les binationaux résidents à l'étranger ont atteint le nombre de 434.000 en 2018, alors qu'il était de 240.000 en 2010. Leur nombre a doublé en France au cours de cette même période, sachant que 93,6% des binationaux résident en Europe.

Leur répartition selon l'âge est comme suit :

Répartition selon l'âge
(2018, en %)



Source : Données consulaires

Figure 4 : Répartition des binationaux selon l'âge en 2018

La binationalité est un facteur d'intégration économique et sociale dans le pays d'accueil, elle permet aux détenteurs de disposer de revenus réguliers et d'être des investisseurs potentiels en Tunisie.

1.7. Les secteurs d'activités

Historiquement, la migration des Tunisiens concernait principalement les commerçants, artisans et ingénieurs. Les 3 dernières années ont connu une forte augmentation de la migration des Tunisiens du fait d'un grand besoin de cadres, ingénieurs et médecins principalement mais aussi de techniciens dans des secteurs tels que l'informatique et la santé et de main d'œuvre moyennement qualifiée dans différents autres secteurs, dans de nombreux pays européens mais aussi en Amérique du Nord. Ce flux a tendance à modifier le profil des Tunisiens résidents à l'étranger et doit conduire à réviser l'approche des politiques publiques par rapport à ce phénomène de migration qui s'il se prolonge dans le temps aura nécessairement un impact négatif sur le développement du pays.

1.8. Entrepreneuriat et investissements

Le montant de ces investissements a atteint près de 2 Milliards de Dinars en 2019, ce qui représente environ 1,7% du PIB et 10% de la Formation Brute de Capital Fixe.

Historiquement, les investissements productifs de la diaspora sont orientés vers le secteur de l'agriculture. Avec l'évolution des profils de la diaspora vers un profil plus entrepreneur, les investissements productifs sont en train de se diversifier pour aller sur des secteurs plus en lien avec le domaine d'activité du Tunisien résident à l'étranger dans son pays de résidence. À titre d'exemple, on observe des investissements importants dans le secteur des TICs.

Les populations actives avec un statut socio-professionnel d'ouvrier/ employés sont celles qui investissent le plus en Tunisie avec une tendance favorable aux investissements productifs. Les

II. Phase 1 : diagnostic

tranches d'âges les plus avancées (45 et+). Les cadres favorisent, quant à eux, les investissements immobiliers.

Ainsi près de 40% des investissements immobiliers et productifs sont consentis par les TRE de la tranche 35/44 ans. D'autre part, 47% des investissements immobiliers et 54% des investissements productifs sont réalisés par la catégorie professionnelle Ouvriers/Employés, contre seulement 27% et 23% respectivement pour les catégories cadres et professions libérales.

Les Tunisiens résidents à l'étranger continuent à apprécier de venir en vacances en Tunisie pour le climat et la qualité de vie, (même si les derniers chiffres sont en baisse), ils souhaitent retrouver un certain confort dans leur lieu de résidence en Tunisie. De ce fait, le premier investissement reste le bien immobilier. On observe à ce titre un impact sur le marché de l'immobilier en Tunisie avec une saisonnalité liée aux périodes de congés.

Selon les données de l'APIA, les Tunisiens résidents à l'étranger ont déclaré près de 400 investissements agricoles au cours de l'année 2021. Le montant moyen de l'investissement se monte à 175 mille dinars.

Selon l'enquête INS/ONM réalisée en 2021 portant sur la migration, 20% des migrants de retour en Tunisie déclarent avoir réalisé des investissements en Tunisie. Cette proportion est d'autant plus élevée que la durée de la migration est longue.

Les migrants de retour des pays du Maghreb ont consenti le niveau d'investissement le plus faible (15%) comparé aux autres régions telles que le Moyen-Orient (22,7%) ou l'Amérique du Nord (27,3%). Il est à noter que l'investissement dans la construction a subi une augmentation notable depuis l'année 2000. Il est ainsi passé de 19,6% des investissements effectués avant 2000 à 37,9% après 2000.

Près de 1/3 ont investi dans l'agriculture, environ 1/4 dans le commerce et seulement 4% dans l'industrie.

Selon l'enquête TIDO réalisée en 2011, les Tunisiens résidents à l'étranger qui ont exprimé une réticence à l'investissement mettent en avant :

- La difficulté d'accès à l'information à 58,8%
- La complexité des démarches administratives à 35,5%
- La méconnaissance de la législation tunisienne à 33,4%
- L'absence de contacts et de relations utiles à 30,2%

Cette perception est souvent fondée sur des expériences négatives soit de l'entourage familial résident en Tunisie, soit de relations parmi les autres Tunisiens émigrés.

Pour les migrants de retour ayant réalisé des projets, les difficultés majeures rencontrées en Tunisie portent sur l'insuffisance du capital (58,2%), la complexité des procédures administratives (53,1%), la faible incitation fiscale (25,5%), la corruption (11,8%), et l'étroitesse du marché (11,8%).

57% des TRE déclarent ne pas avoir investi en Tunisie durant les 3 dernières années, une tendance uniforme indépendamment des différents statuts socio-professionnels signalant un désintérêt des TRE pour la Tunisie

43% seulement des TRE déclarent avoir investi en Tunisie dans les trois dernières années tous secteurs confondus. Plus de 50% du nombre total des investissements proviennent des cadres et des chefs d'entreprise vivant à l'étranger.

50% des répondants ont déclaré posséder un compte bancaire en Tunisie soit en dinars ou en devises ou les deux simultanément

50% des TRE ont déclaré qu'ils ne possèdent pas de compte bancaire (ni en devise ni en dinars). Plus de 50% d'entre eux sont des étudiants ou des retraités

Seul 22% des répondants déclarent un intérêt à participer au développement économique de la Tunisie à travers un accompagnement des investisseurs et des entrepreneurs tunisiens, la majorité des répondants (30%) favorisant les activités de partage d'expérience

Les cadres, les chefs d'entreprises et les retraités expriment une forte volonté à participer au développement économique du pays à travers le partage de compétences et le retour d'expérience acquise à l'étranger, tandis que les employés, les ouvriers, et les étudiants sont quant à eux plus motivés par la participation à la vie associative.

1.9. Les étudiants tunisiens à l'étranger :

Selon le rapport « La Mobilité des Étudiants dans le Monde » édition de Mai 2025 de Campus-France, la Tunisie compte plus de 27 mille étudiants à l'étranger loin derrière le Maroc qui en compte près de 75 mille.

Plus de la moitié, (56%), des étudiants tunisiens à l'étranger sont établis en France, devant l'Allemagne et l'Italie. Ils représentent 4% du total des étudiants étrangers en France, en augmentation de 7% sur la dernière année et de 17% sur les 5 dernières années. La Tunisie est ainsi le 6^{ème} pourvoyeur d'étudiants en France, loin derrière le Maroc 10% et l'Algérie 8%.

Près de 10% des étudiants tunisiens en France sont inscrits en écoles de commerce, en augmentation de 6% par rapport à l'année dernière et de 84% sur les 5 dernières années.

Environ 12% sont inscrits en écoles d'ingénieurs en augmentation de 9% sur l'année et de 27% sur les 5 dernières années.

Les doctorants représentent quant à eux 9% des étudiants tunisiens établis en France.

Parmi les étudiants tunisiens en France, on considère que plus de la moitié (#52%), décident de s'installer durablement après la fin de leurs études. Taux augmente avec le niveau d'études. Une étude comparative Egypte/Tunisie montre que 43% des Tunisiens de retour en Tunisie estiment que l'expérience acquise à l'étranger leur a permis d'accéder à un meilleur emploi, (ils sont plus de 50% en Egypte).

1.10. Recensement général de la population et de l'habitat

Le Recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2024 s'est intéressé à la question de la mobilité internationale des Tunisiens. Selon les données publiées par l'Institut National de la Statistique :

1.10.1. Mobilité internationale des Tunisiens :

Le nombre de migrants tunisiens vers l'étranger s'est élevé à 156 497 personnes sur la période 2019-2024, soit près du double du nombre constaté sur les périodes précédentes, (65 927 entre 2009-2014, et 76 474 pour la période 1999-2004), avec une féminisation croissante qui est passée de 16,7% à 25,2%.

Le nombre d'entrées en Tunisie pour cette même période 2019-2024 a concerné 35 256 personnes dont 20 703 Tunisiens de retour et 14 553 entrants étrangers.

Les migrants tunisiens demeurent majoritairement jeunes, concentrés dans le groupe d'âge de 20 à 34 ans. À l'inverse, les enfants et les personnes âgées constituent une faible proportion, soulignant que l'émigration touche essentiellement des individus actifs plutôt que des familles entières.

Le profil éducatif des émigrants tunisiens entre 2019 et 2024 met en évidence une population globalement instruite : 45,8 % ont un niveau secondaire et 39,6 % un niveau supérieur. Le primaire représente 9,2 %, tandis que la formation professionnelle ne représente que 4,5 %. Cela confirme le rôle central de l'éducation dans les dynamiques migratoires.

La distribution des émigrants tunisiens par gouvernorat de résidence avant le départ en 2019-2024 illustre une concentration importante des flux migratoires dans les zones côtières. En effet, les taux les plus élevés sont enregistrés dans les gouvernorats de Mahdia avec 9,4% des migrants, Sfax 8,2%, Sousse 7,3%, Tunis 7,7% et Médenine avec 6,3%.

Le rapport relève que 72% des émigrants tunisiens sont engagés dans une activité professionnelle à l'étranger, tandis que 12% se trouvent en recherche d'emploi sans succès. Par ailleurs, 15% n'ont pas entrepris de démarches pour s'insérer sur le marché du travail, en raison notamment d'études, de regroupement familial ou d'autres contraintes personnelles.

En termes de pays d'accueil des émigrants tunisiens, on constate que sur les périodes 2014-2019 et 2019-2024 l'émigration des Tunisiens demeure principalement orientée vers l'Europe, avec une augmentation des flux à destination de la France (27556 à 61943) avec une augmentation de 125%, de l'Italie (8645 à 27553) soit une augmentation de 219% et de l'Allemagne (2998 à 12450) avec une augmentation de 315%, tandis que les départs vers la Libye (10644 à 3742) connaissent un recul marqué.

La migration des Tunisiens est principalement motivée par des raisons professionnelles à savoir la recherche de travail 45,5% et l'obtention d'un contrat de travail ou d'une mutation 22,7%. Viennent ensuite les motifs liés aux études 15,8% et aux raisons familiales 9,4%.

1.10.2. Profil des migrants de retour :

Entre 2019 et 2024, 20 703 Tunisiens sont revenus de l'étranger, dont 59,5 % hommes et 40,5 % femmes. La migration de retour concerne principalement les adultes âgés de 25 à 44 ans, motivés surtout par des raisons professionnelles et familiales. Un second pic apparaît après 60 ans, révélant des dynamiques liées à la retraite ou au regroupement familial.

II. Phase 1 : diagnostic

Les migrants de retour présentent un niveau d'instruction relativement élevé. Près de 39,8 % ont atteint le cycle secondaire et 40,3 % présentent un niveau d'instruction supérieur, 4,8% qui n'ont aucun niveau d'instruction. Cette structure éducative confirme que la migration de retour concerne principalement des individus instruits, détenteurs d'un capital humain significatif.

1.10.3. Gouvernorat de retour :

Entre 2019 et 2024, la majorité des retours s'est concentrée dans les gouvernorats du Nord et du Centre-Est du pays :

Tunis (15.2 %), Ariana (10.3 %), Ben Arous (9 %) et Sousse (8.7 %).

À l'inverse, certains gouvernorats enregistrent des proportions marginales, tels que Tozeur (0,5 %) et Zaghouan (0,4 %), traduisant une forte disparité régionale dans la répartition des retours.

1.10.4. Pays de provenance des migrants de retour :

Entre 2019 et 2024, les migrants tunisiens de retour proviennent majoritairement d'Europe (50 %), avec une prédominance de la France (30 %) et de l'Italie (7.6 %), suivies par l'Allemagne (5,1 %). Les pays du Golfe (26,1 %) constituent le deuxième pôle de provenance. Enfin, la Libye (4,8 %) et l'Algérie (2,5 %) gardent une place notable en tant que destinations de proximité et de retour.

1.10.5. Emploi des migrants de retour :

Parmi les migrants de retour, 41.6% d'entre eux sont insérés sur le marché du travail, tandis que 8.7 % sont au chômage. Par ailleurs, 49.7 % sont inactifs, proportion qui traduit l'importance des retours liés à la retraite, aux responsabilités familiales ou à d'autres motifs non économiques.

1.10.6. Motif de retour :

Les retours de migrants sont principalement motivés par des raisons familiales, qui concernent 34,4% des cas, suivies des raisons professionnelles, touchant 20,9 % des individus. D'autres motifs, tels que la recherche de meilleures conditions de vie/logement (11,9 %), la poursuite des études (9,9 %), la stabilité et la retraite (11,8%).

1.11. Conclusion de l'analyse documentaire

Les premières évaluations des enjeux qui entourent la décision du retour, sa planification et sa concrétisation, montrent le degré de complexité de la question et les nombreux volets et risques que cela recèle.

Quelles que soient les raisons qui peuvent amener le migrant à considérer la question du retour en Tunisie, celui-ci se retrouve confronté à plusieurs enjeux qui peuvent varier d'une personne à l'autre selon sa situation, sociale, économique ou familiale.

Ces enjeux peuvent être regroupés en 5 volets principaux :

1.11.1. Enjeux professionnels

- Equivalence des diplômes
- Formation complémentaire
- Validation des acquis d'expérience
- Recherche d'emploi (Entrepreneuriat/Salarié, Public/privé)
- Mobilité interpayes (freelance, travail à distance, télétravail, réglementation RGPD)

1.11.2. Enjeux sociaux

- Protection sociale
- Assurance maladie
- Assurance vieillesse
- Assurance complémentaire
- Pension de retraite

1.11.3. Enjeux familiaux et personnels

- Contexte familial
- Scolarisation des enfants
- Apprentissage de l'arabe
- Logement
- Épanouissement socio-culturel
- Binationalité

1.11.4. Enjeux économiques et financiers

- Patrimoine à l'étranger
- Réglementation et avantages (douane, change, banque et transferts...)
- Investissement et accès au financement
- Fiscalité
- Accès aux marchés et aux opportunités économiques
- Connectivité, bureaux, infrastructures, transport, services professionnels

1.11.5. Enjeux spécifiques divers

- Spécificités liées au genre
- Personnes handicapées
- Personnes âgées
- Retours forcés
- Démarches administratives, (papiers, passeports, extraits de naissance, etc)
- Accès à l'information

Partant de ce constat nous avons réalisé une enquête auprès de plus d'un millier de Tunisiens du Monde répartis géographiquement sur les principaux pays de migration, afin d'analyser les opportunités de retour, les obstacles et freins en fonction des enjeux et enfin déterminer les principaux leviers d'action qui pourraient renforcer l'attractivité du pays et renforcer le désir de retour.

2. Résultats de l'enquête

2.1. Présentation

L'enquête menée par Swisscontact dans le cadre du programme Perspectives, en partenariat avec la World Alliance of Tunisian Talents (WATT), composée de 5 associations de la diaspora tunisienne : l'ATUGE, TAYP (Tunisian American Young Professionals), la TAG (Tunesische Akademiker Gesellschaft), le STN (Swiss Tunisian Network) et le RTCA (Réseau Tuniso-Canadien des Affaires).

Les pays de résidence correspondent aux zones d'influence des associations de la WATT (World Alliance of Tunisian Talents) qui ont diffusé le questionnaire. Mais les résultats traduisent assez bien la dispersion actuelle de la diaspora tunisienne, avec une forte concentration en France mais des pays de résidence sont de plus en plus diversifiés ; et une part importante des « repats » qui maintiennent des liens étroits dans les pays étrangers où ils ont résidé, travaillé et/ou étudié. Les « repats » représentent 22% des répondants à l'enquête.

93 % des répondants s'inscrivent dans les tranches d'âge actives (26 – 65 ans), dont 21 % en début de carrière professionnelle ou fin d'études (< 35 ans). La majorité (65 %) se situe dans une période de vie qui correspond au développement de leur carrière et souvent d'une installation familiale. Il s'agit donc du cœur de cible des actions de mobilisation de la diaspora pour contribuer au développement de la Tunisie : des personnes avec des compétences et des réseaux à l'étranger qui peuvent être mises à contribution sous différentes formes tenant compte de leur éloignement géographique et de leurs contraintes personnelles et professionnelles

Près de la moitié des répondants détient un diplôme d'ingénieur et un tiers a poursuivi un cursus en commerce, marketing, gestion ou finance.

Il est à noter qu'une proportion non négligeable possède une formation pluridisciplinaire (17 %) qui les rend particulièrement adaptables sur le marché de l'emploi.

La majeure partie des répondants est très qualifiée, 89 % sont au moins titulaires d'un master. La diaspora tunisienne s'inscrit dans la tendance actuelle, constatée au niveau mondial par les institutions internationales (Banque Mondiale, OMI, etc.) de diasporas de plus en plus qualifiées, que ce soit par l'apport de nouveaux flux migratoires (étudiants, cadres, médecins, etc.) ou par celui des générations nées à l'étranger où s'illustrent de belles réussites.

Plus de la moitié travaillent à leur compte en tant que chefs d'entreprises, freelances, cadres dirigeants ou exercent une profession libérale et 19 % occupent un emploi qualifié dans une entreprise ou une institution publique. Autant d'opportunités de déployer des activités entrepreneuriales en Tunisie, de développer des secteurs et de créer de l'emploi, soit en délocalisant des activités, soit en créant des filiales d'entreprises basées à l'étranger.

6 % déclarent exercer une profession scientifique dans le champ académique. C'est également une piste pour bénéficier de transferts technologiques, nouer des collaborations entre le milieu de la recherche internationale et les universités tunisiennes et accroître leur attractivité grâce aux partenariats.

La majorité des répondants ne sont pas affiliés à une association de la diaspora. Seuls 32 % sont membres d'une association de la diaspora, dont 84 % d'une association de la World Alliance of Tunisian Talents (WATT) ; ce qui semble cohérent en raison du mode de diffusion de l'enquête.

II. Phase 1 : diagnostic

Néanmoins, la grande majorité (59 %) suit des groupes de la diaspora tunisienne sur les réseaux sociaux, principalement sur LinkedIn et Facebook, et dans une moindre mesure Instagram. Les groupes des associations sont particulièrement fréquentés et la plupart suivent plusieurs groupes en parallèle.

Les TRE ne sont donc pas organisés de manière formelle à travers des associations mais ils sont actifs via les réseaux sociaux sur les activités des associations, l'actualité en Tunisie et au sein de la diaspora.

2.2. L'attachement à la Tunisie :

Le lien est entretenu par des retours fréquents : près de la moitié des répondants reviennent en Tunisie plus de trois fois par an.

Le motif premier de ces séjours est la visite à la famille et aux proches. Il s'agit donc pour les TRE d'un attachement affectif, permettant d'entretenir leurs sociabilités familiales et amicales et de conserver un ancrage dans la société tunisienne.

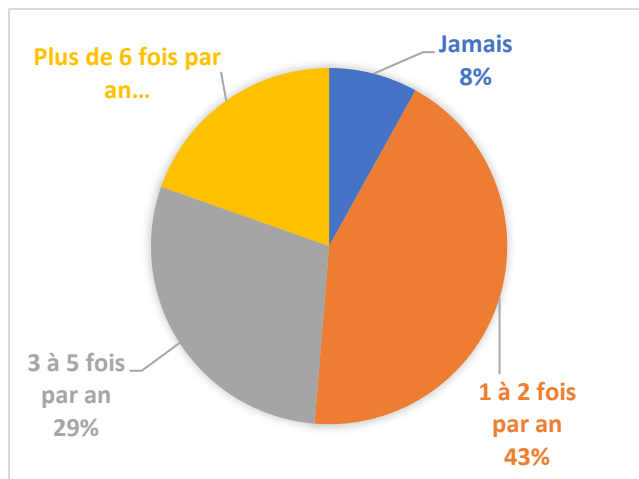


Figure 5 - Fréquence du retour

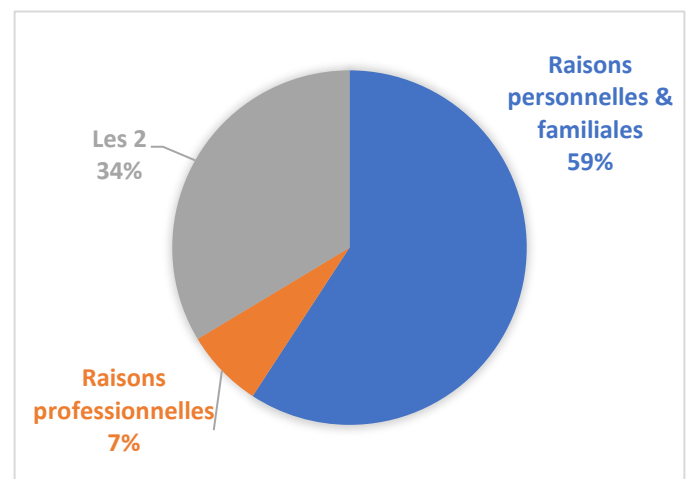


Figure 6 - Motifs du retour

Néanmoins, ces voyages se combinent à des motivations professionnelles pour 1/3 d'entre eux, ce qui traduit leur implication dans l'économie locale et un lien qui dépasse la sphère familiale.

Cette implication se retrouve dans une volonté de s'engager dans le pays d'origine : près d'un tiers déclare être effectivement engagé dans des actions de développement économique, social ou culturel et près de la moitié affirme en avoir la volonté.

Ce sont donc près des 2/3 des répondants, en incluant les indécis, qui constituent un potentiel à mobiliser par les réseaux, associations et institutions.

2.3. L'engagement de la diaspora :

L'engagement des TRE dans le développement de la Tunisie, qu'il soit effectif ou envisagé, est orienté autour de 3 axes principaux :

1. L'entrepreneuriat et le développement économique
2. Le champ social (éducation, jeunesse, égalité)

3. Le champ culturel et artistique

La majorité des personnes impliquées dans des activités le sont par ailleurs dans différents domaines.

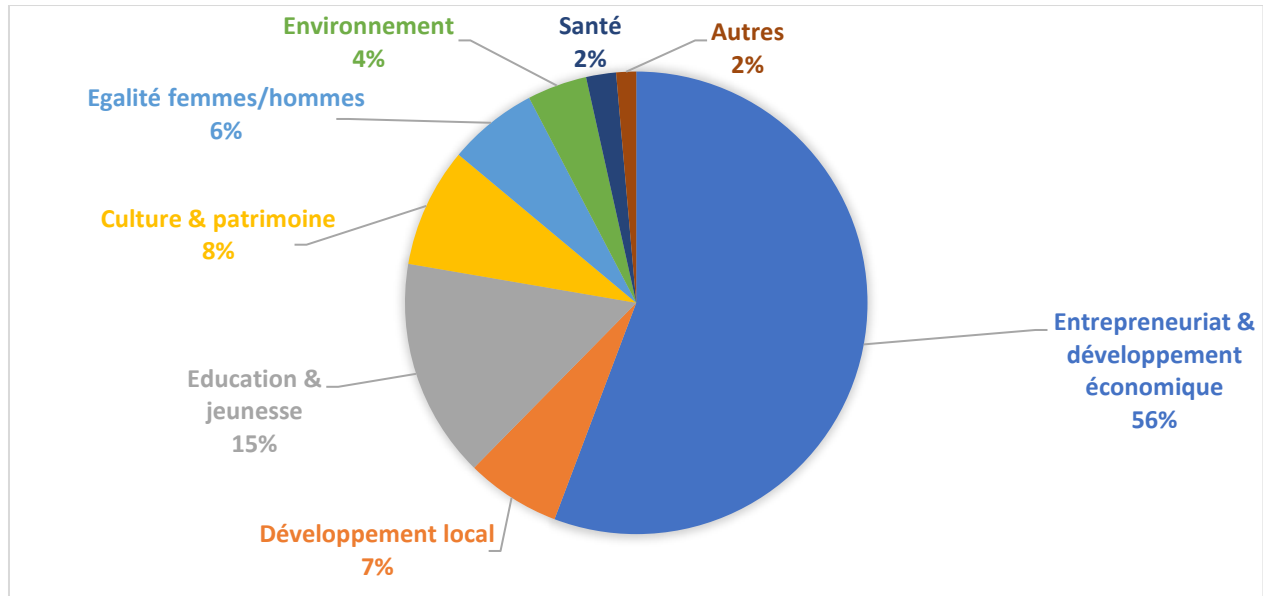


Figure 7 - Engagement effectif

La diaspora manifeste une volonté flagrante d'entreprendre ou de soutenir l'entrepreneuriat local : un tiers de ceux qui se sont déjà engagés ou envisagent de le faire déclarent privilégier avant tout le développement d'entreprises et de startups et/ou la création d'entreprise.

Si l'on observe les modalités envisagées, il apparaît que les TRE favorisent des formes d'engagement ponctuelles ou à distance, tout en poursuivant leur carrière et leur vie à l'étranger :

- Ainsi, plus de la moitié est prête à mettre à disposition ses réseaux, compétences et expertise à destination d'entreprises et d'institutions en Tunisie, ou à s'engager comme mentor
- 9 % envisagent d'investir dans des entreprises ou des startups locales et 8 % à initier des partenariats avec des entreprises tunisiennes

Seuls 9 % envisagent de créer une entreprise.

2.4. Les freins :

Les 3 principaux freins et obstacles à l'engagement sont :

- Les difficultés d'accès à l'information : les TRE relèvent en particulier le manque d'informations claires et disponibles concernant le climat des affaires, la législation, les opportunités d'investissement et de partenariats
- Le cadre règlementaire : ils pointent également les contraintes du cadre légal de l'investissement, et dans une moindre mesure celui du contrôle des devises
- Les procédures et démarches administratives qui sont considérées comme très complexes et effraient de nombreux TRE

II. Phase 1 : diagnostic

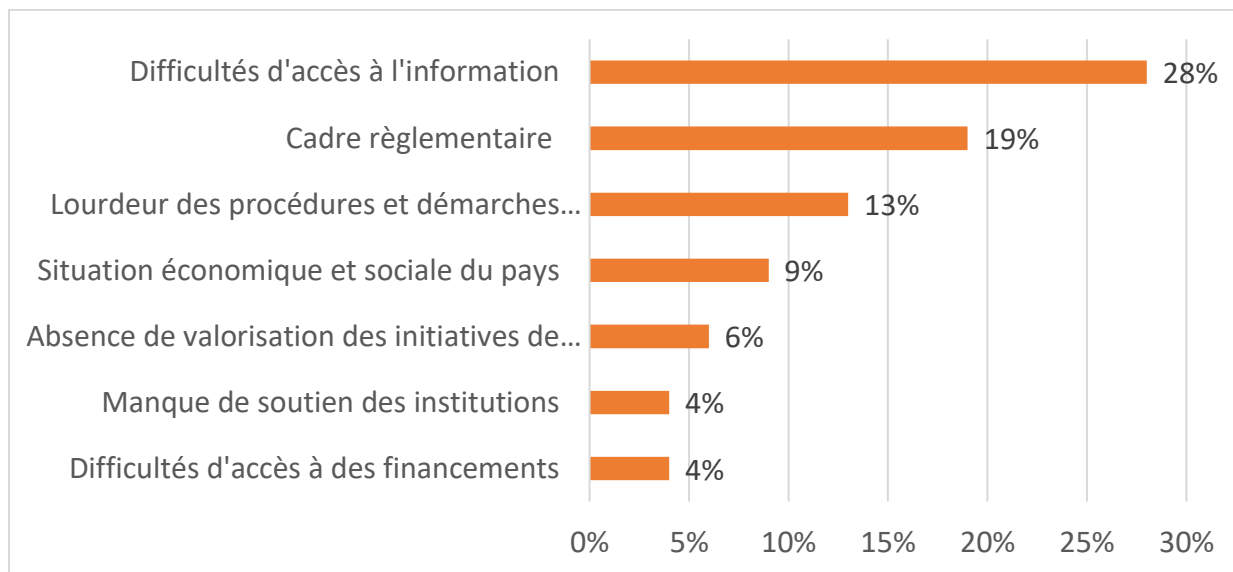


Figure 8 - Principaux freins et obstacles à l'engagement

2.5. Le retour

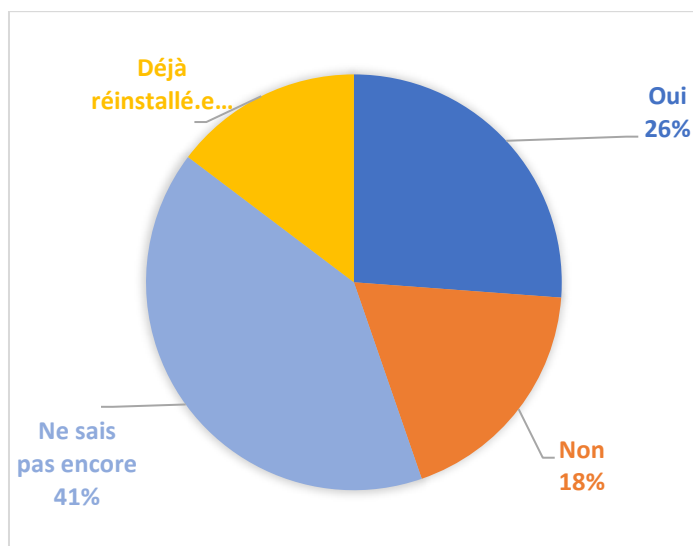


Figure 9 - Retour en Tunisie

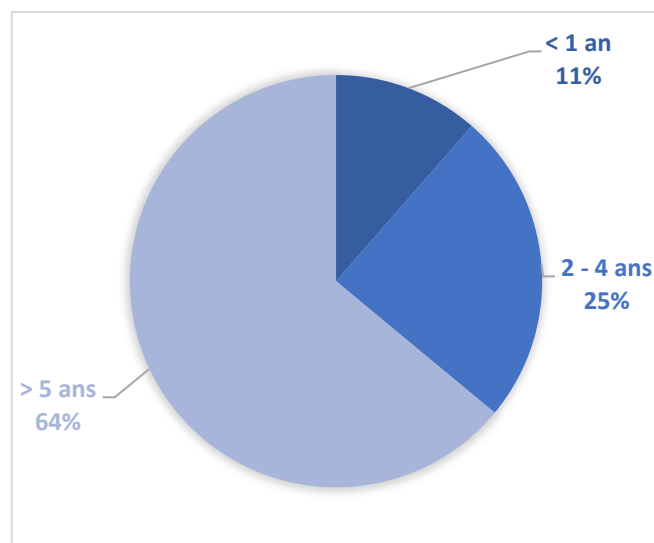


Figure 10 - Délais estimés d'ici le retour envisagé en Tunisie

Malgré l'attachement à la Tunisie, le retour n'est envisagé que par 1/3 des répondants. La majorité d'entre eux est encore dans l'expectative, ce qui peut s'expliquer pour partie par la relative jeunesse de l'échantillon et les opportunités de carrière poursuivies à l'étranger.

Pour les TRE qui l'envisagent comme pour celles et ceux qui ne sont pas encore décidés, le retour reste une perspective à plus ou moins longue échéance.

II. Phase 1 : diagnostic

La principale motivation au retour est pour des raisons personnelles et/ou familiales. Viennent ensuite la création ou le développement d'une entreprise pour 1/3 d'entre eux et l'intégration d'un groupe étranger en Tunisie.

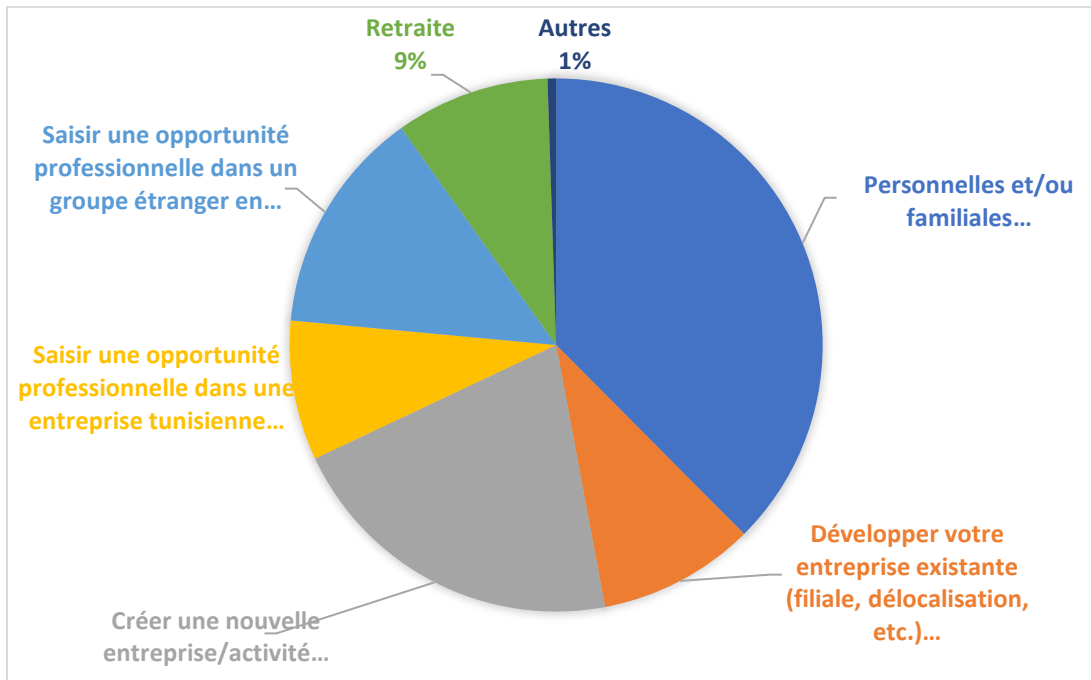


Figure 11 – Nature du projet de retour envisagé

Le retour est donc envisagé comme un projet qui engage à la fois la vie personnelle et familiale et la poursuite d'une carrière professionnelle en lien avec leur situation à l'étranger.

Le bilan est globalement positif pour celles et ceux qui sont revenus en Tunisie puisque les 2/3 se sont facilement adaptés et n'envisagent pas de repartir.

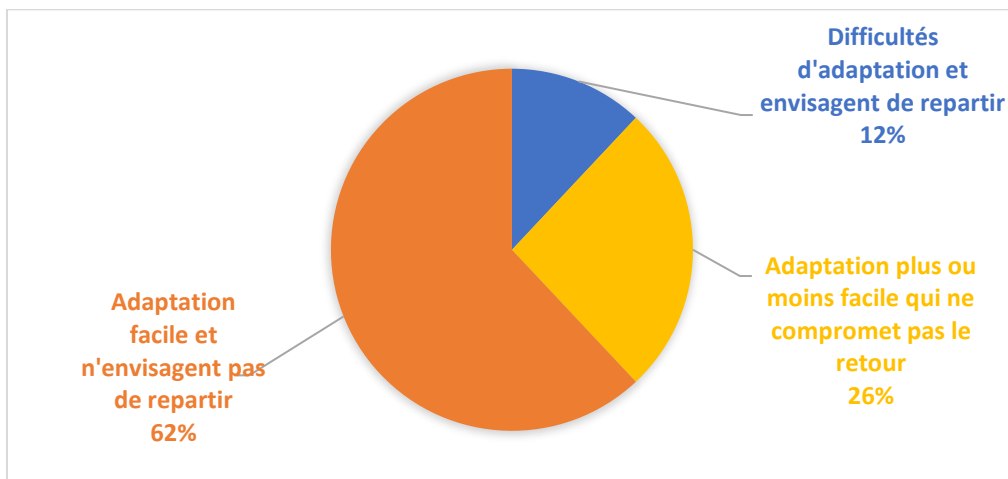


Figure 12 - Niveaux d'adaptation après le retour en Tunisie

Les principaux bénéfices tirés du retour sont :

- Une plus grande proximité avec la famille
- La possibilité de contribuer au développement de la Tunisie

II. Phase 1 : diagnostic

- Un mode de vie plus agréable
- Des opportunités professionnelles

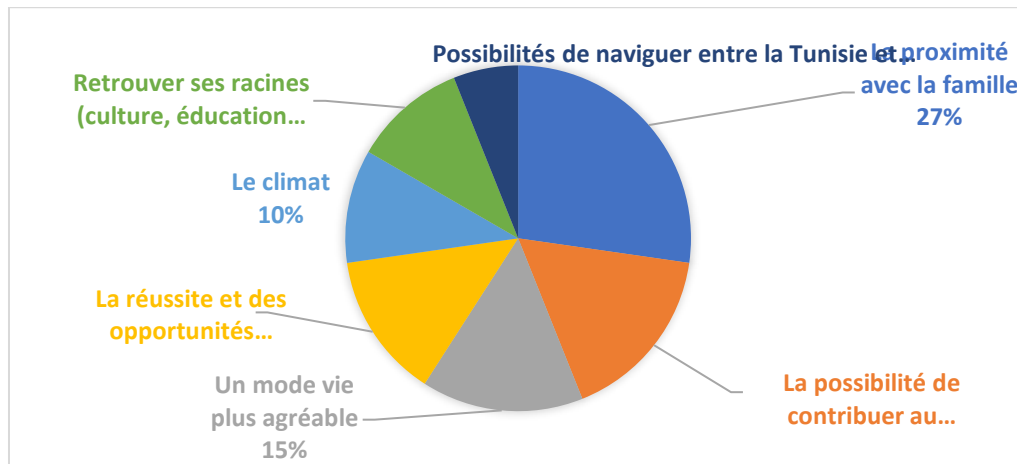


Figure 13 – Principaux bénéfices tirés du retour en Tunisie

2.6. Les obstacles au retour :

Le retour n'est cependant pas exempt de difficultés. Ces difficultés sont de 2 ordres :

- **Structurelles** : les TRE se sont retrouvés confrontés à des démarches administratives et un cadre réglementaire complexes qu'ils ne maîtrisent pas ; ainsi qu'à une situation économique dégradée qui peut impacter le développement d'activités et qu'ils doivent apprendre à intégrer.
- **Socio-culturelles** : dans leur vie personnelle et professionnelle, ils ont dû se reconstruire une vie sociale en Tunisie et s'adapter à un nouvel environnement en lequel ils se sont trouvés en décalage

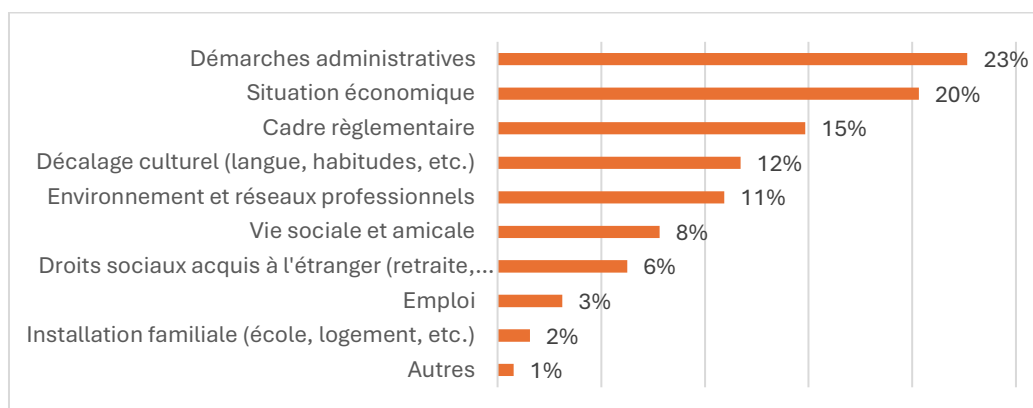


Figure 14 – Freins au retour tels que perçus par la Diaspora

Les difficultés réellement rencontrées ne correspondent pas forcément aux freins qui sont envisagés par les TRE qui vivent à l'étranger. S'ils partagent leur inquiétude sur la situation économique et sociale

Retour des Tunisiens de l'étranger : feuille de route de l'attractivité

II. Phase 1 : diagnostic

du pays et le cadre réglementaire, c'est davantage l'intégration sur le marché du travail local (opportunités, salaires) qui leur semble un obstacle au retour.

En revanche, les difficultés d'adaptation socio-culturelles paraissent sous-estimées par rapport au vécu de ceux qui sont revenus.

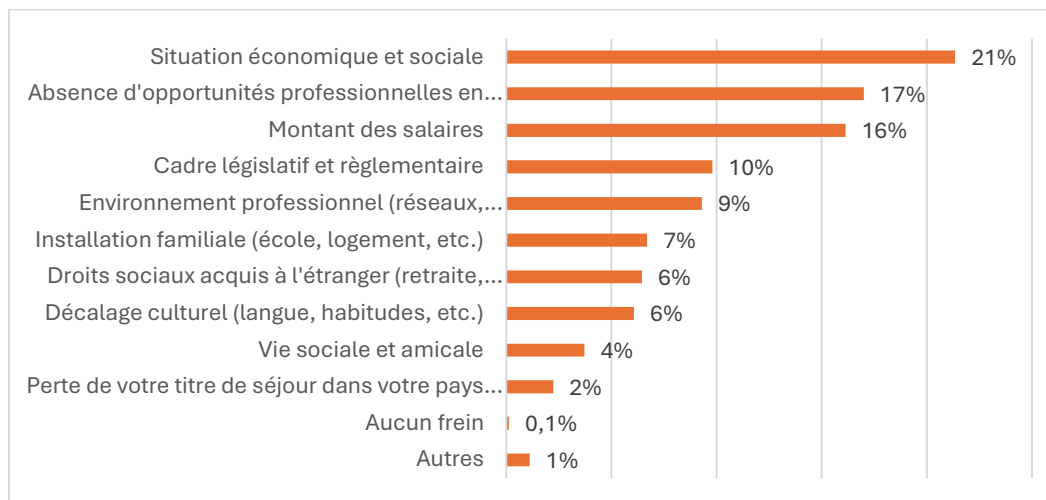


Figure 5 - Freins au retour tels que vécus par les « repats »

Afin d'encourager au retour, les TRE privilégient des mesures incitatives principalement d'ordre législatif et financier, telles qu'un allègement des démarches administratives, la possibilité de conserver des biens et des avoirs à l'étranger et un encouragement à l'investissement ou à la création d'entreprise. Ces attentes s'adressent plus particulièrement aux institutions publiques.

Afin de préparer leur retour, ils sont également demandeurs, dans une moindre mesure, d'un guichet unique accessible en amont depuis les pays de résidence et de programmes d'accompagnement qui pourraient être mis en œuvre par les associations et les institutions.

De la part des associations, ils attendent davantage des activités orientées sur le networking et le partage d'expérience avec des Tunisiens déjà réinstallés en Tunisie.

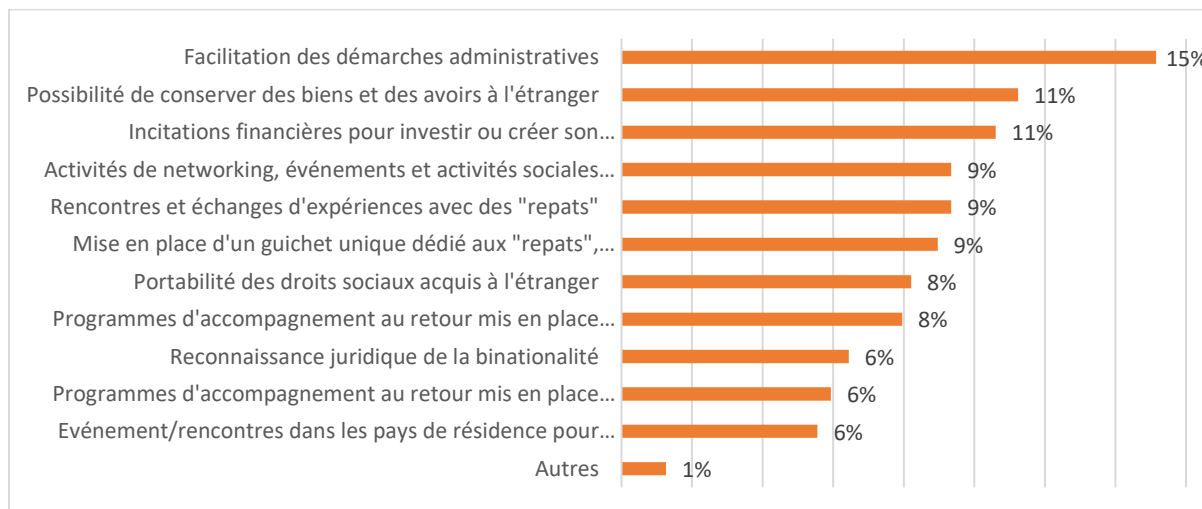


Figure 16 – Mesures d'Encouragement Attendues

3. Enseignements et conclusions :

Cette enquête a permis de mettre en lumière les principaux résultats suivants :

3.1. Motivations principales du retour

- Raison familiale
- Volonté d'entreprendre et d'investir en Tunisie
- Projet de retraite au pays

3.2. Obstacles majeurs au retour

- Marché du travail rigide et peu attractif
- Manque d'opportunités entrepreneuriales
- Lourdeurs et complexité des démarches administratives
- Système fiscal et réglementaire peu favorable
- Qualité et conditions de vie insuffisantes

3.3. Éléments attractifs pour encourager le retour

- Accès aux marchés et opportunités économiques
- Amélioration du cadre de vie (santé, éducation, infrastructures)
- Stabilité économique et politique
- Facilité d'investissement, accès au capital risque et au financement
- Procédures administratives simplifiées et guichets dédiés
- Réglementation bancaire et de change simplifiée
- Protection sociale renforcée : pension de retraite, assurance maladie, mutuelle

Cette enquête a permis de mettre en lumière plusieurs constats importants :

- Les intentions de retour motivées par l'envie d'entreprendre reconnaissent à la Tunisie un potentiel d'attractivité intéressant, lié principalement à l'écosystème entrepreneurial, en particulier celui en lien avec les technologies et l'innovation.
- Le nombre de Tunisiens du Monde qui envisagent ou qui pourraient envisager un retour à l'avenir est suffisamment important pour justifier la mise en place d'une stratégie globale, multidimensionnelle et cohérente. En effet, 20% des répondants affirmant avoir un projet de retour en Tunisie et plus de la moitié d'entre eux projettent un retour dans un horizon de moins de 10 années. Le désir de retour existe et il y a donc lieu de le faciliter.
- Le retour n'est pas nécessairement envisagé sous une forme définitive. En effet, seuls 29% envisagent un retour définitif qu'il soit immédiat ou progressif, contre 71% qui souhaitent un retour partiel ou temporaire. Le retour est donc envisagé sous une forme plus souple qui doit trouver un cadre légal spécifique pour l'encourager.
- Le retour est une décision personnelle principalement liée à des raisons familiales. Toutefois, le désir de retour est lui motivé par le désir d'entreprendre, de trouver un emploi à la hauteur de ses aspirations ou encore de bénéficier d'une retraite au pays, et ne peut être concrétisé que par plus d'opportunités en lien avec la volonté du migrant dans son projet de retour.
- Les obstacles au retour sont principalement d'ordre économique et d'opportunités de carrière, exacerbées par un cadre législatif inadapté aux formes de retour envisagées, à la

II. Phase 1 : diagnostic

complexité des procédures administratives et aux inégalités régionales face aux opportunités économiques.

- Les intentions de retour n'expriment pas une volonté de bénéficier de mesures spécifiques et discriminatoires en faveur de la diaspora, mais plutôt plus de proximité, d'information et de prise en compte des spécificités du projet de retour.
- La retraite représente un élément de motivation d'une partie importante de ceux qui expriment un désir de retour. 21% des projets de retour concernent les retraités, qui restent une population spécifique qui peut apporter beaucoup à l'économie du pays.

Ces éléments sont de nature à dessiner les principaux axes d'une stratégie d'attractivité de la Tunisie, en faveur d'un retour des migrants, à savoir :

3.3.1. Axe 1 : développer le lien avec la diaspora

En effet, seul un lien direct avec les membres de la diaspora peut entretenir le contact avec la Tunisie, permettre un accès à l'information, favoriser le réseautage et par là-même multiplier les opportunités susceptibles de concrétiser un retour.

3.3.2. Axe 2 : créer plus d'opportunités d'emploi pour les compétences tunisiennes

La Diaspora met en avant un frein principal lié au manque d'opportunités d'emploi en Tunisie. Cela s'entend pour les compétences à haut potentiel d'une part et par rapport aux niveaux de salaires d'autre part. Cet obstacle n'est pas surprenant puisqu'il correspond aux raisons principales qui poussent les compétences tunisiennes à immigrer.

3.3.3. Axe 3 : accroître l'attractivité des opportunités d'investissement

L'investissement et l'entrepreneuriat représentent un moteur important dans la décision de retour. Toutefois, cela nécessite de multiplier les instruments d'appel au financement aussi bien dans le secteur public que privé pour offrir plus d'opportunités aux investisseurs de la Diaspora de s'intégrer dans l'écosystème tunisien.

III. Phase 2 : feuille de route de l'attractivité

1. Axe 1 : créer et maintenir le lien

L'enquête a montré que la diaspora a une image relativement positive des opportunités d'investissement en Tunisie, (pays où tout est encore à faire), du fait d'un écosystème mature et de coûts d'accès relativement faibles, tout en faisant valoir un manque d'information et des procédures administratives lourdes.

Il convient donc de travailler sur le lien avec la Diaspora pour renforcer cette perception de la Tunisie et apporter une réponse aux manquements constatés.

Mesure 1 : mutualiser les moyens des structures d'appui à l'investissement

Mutualiser les moyens des structures d'appui à l'investissement, en particulier la Fipa et Cepex, dans les représentations tunisiennes à l'étranger pour offrir plus de proximité avec la Diaspora pour une meilleure communication directe, une facilitation de l'accès à l'information et une meilleure prise en charge de la Diaspora.

Mesure 2 : mettre en place un guichet unique diaspora

Mettre en place un guichet unique Diaspora au sein des représentations tunisiennes à l'étranger pour les investisseurs et au sein du Ministère des Finances pour toutes les autres démarches (Banque, BCT, Douane, Administration Fiscale, ...).

Mesure 3 : créer une plateforme digitale pour les Tunisiens du Monde

Cette plateforme permettant un accès partout dans le monde, incluant toutes les démarches, informations, avantages, contacts, opportunités..., ce site doit inclure toutes les catégories (investisseurs, citoyens, associations,). Cette plateforme serait à développer dans le cadre du réseau de l'Alliance WATT regroupant les réseaux des Tunisiens du Monde dans plusieurs pays serait un outil de mise en contact et de réseautage entre membres de la diaspora dans les différents pays et un lien avec l'ensemble des opérateurs économiques dans le pays pour dynamiser la relation informer et développer les opportunités de collaboration, (investissement, mentorat, emploi, recherche de marchés, ...).

Mesure 4 : développer les liens académiques

Développer ces liens dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique qui apparaît comme un secteur idéal pour développer la migration circulaire. Un grand nombre d'universitaires et de doctorants tunisiens officient en Europe et en Amérique et ils représentent un vivier important pour nos universités en Tunisie. Ils sont susceptibles de catalyser le lien de part et d'autre des frontières. Nos universités sont appelées à solliciter la contribution de ces universitaires, développer la co-diplomation et les partenariats universitaires en matière de cursus d'enseignement et de recherche et développement.

Cela permettrait à travers des mécanismes d'appui stratégique, technique et financier, pilotés par les institutions de recherche d'offrir un meilleur cadre pour la valorisation des projets de recherche et leur industrialisation, en s'appuyant sur les centres de recherche, les centres techniques et les compétences de la diaspora.

Mesure 5 : attirer plus de retraités tunisiens de l'étranger.

Les retraités et futurs retraités font partie de la génération des Boomers, nés avant le milieu des années 60. Une partie importante qui a immigré dans les années 80 va arriver bientôt à la retraite et sera susceptible d'envisager un retour en Tunisie. Il s'agit d'une population spécifique qui dispose d'une expérience intéressante, qui dispose de réseaux à l'international et qui est en capacité de contribuer au développement économique du pays, mais aussi de s'engager dans la société civile pour y apporter une nouvelle dynamique sociale, en particulier dans leur région d'origine.

La retraite représente un gisement important dans les projets de retour des migrants. Les retraités représentent 21% de ceux qui ont déjà programmé un retour au pays. La Tunisie offre des conditions avantageuses aux résidents bénéficiaires de retraites étrangères qu'ils soient tunisiens ou étrangers, en particulier fiscale avec un abattement de 80% des revenus de retraites perçues en Tunisie. Cette disposition nécessite d'être mieux vulgarisée auprès de la diaspora, pour attirer plus de retraités tunisiens de l'étranger en Tunisie.

C'est une population susceptible d'investir dans le pays mais aussi de s'investir dans les secteurs économique et social. S'agissant d'une population susceptible d'offrir ses compétences et ses réseaux développés à l'étranger à l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial tunisien.

2. Axe 2 : créer plus d'opportunités d'emploi

Il s'agit à travers ces mesures de développer le marché de l'emploi en Tunisie pour attirer les compétences désireuses de revenir au pays leur permettant de trouver un emploi à la hauteur de leur expertise d'abord et à des conditions matérielles susceptibles de leur offrir un standing de vie proche de celui qu'ils ont à l'étranger. Cela suppose de meilleures pratiques salariales dans les entreprises tunisiennes mais aussi un cadre fiscal avantageux pour les hautes compétences capables d'apporter plus de valeur ajoutée aux entreprises.

Mesure 1 : élaborer une nouvelle grille salariale

Engager les chambres patronales et les Chambres de Commerce dans l'élaboration de grilles de salaires indexés sur les meilleures pratiques dans le pays, à travers l'élaboration d'une enquête salariale annuelle auprès des grandes entreprises pour disséminer et généraliser les bonnes pratiques salariales.

Mesure 2 : améliorer la fiscalité du travail

Améliorer la fiscalité du travail en permettant aux entreprises de distribuer des primes d'intéressement aux salariés prélevées sur les bénéfices, soumises à une taxation forfaitaire libératoire de 10% au même titre que les dividendes versés aux actionnaires.

Mesure 3 : inciter au recrutement des Tunisiens du monde de retour en Tunisie

Proposer un quota et des incitations fiscales et sociales, (à l'image de ce qui existe pour le recrutement des jeunes diplômés), pour les entreprises qui emploient des Tunisiens du Monde de retour en Tunisie, notamment les entreprises non-résidentes

Mesure 4 : créer le statut de travailleur « non-résident » dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne

Avec le développement du télétravail et la révolution technologique en cours à travers l'intelligence artificielle, il est nécessaire d'envisager de nouvelles formes de mobilité dans le travail, en introduisant plus de souplesse dans la gestion des contrats de travail en mobilité.

L'Europe a besoin de compétences et de talents, toutefois cela ne doit pas se faire au détriment des besoins des pays du Sud, comme la Tunisie qui voit ses talents quitter le pays par dizaines de milliers chaque année.

Ce nouveau cadre à créer permettrait à une société européenne qui n'a pas d'implantation en Tunisie de recruter un cadre tunisien, salarié de plein droit, tout en étant résident en Tunisie.

Il existe aujourd'hui deux cadres en Europe, sur lesquels on pourrait s'appuyer :

- Le premier concerne le détachement de salariés qui s'applique aux salariés déjà employés par l'entreprise
- Le second est relatif à l'accord-cadre sur le télétravail de juillet 2023 qui s'applique aux pays européens signataires

À partir de ces deux cadres, il est possible d'envisager de créer un cadre sur le télétravail des Tunisiens en Europe, tout en y incluant le visa-talent qui permettrait à un Tunisien résident en Tunisie et travaillant pour une société européenne de bénéficier d'un visa pluriannuel pour se déplacer en Europe pour de courtes périodes en lien avec son emploi.

Toutes ces mesures permettront d'améliorer les conditions de salaires en Tunisie, d'abord en développant les bonnes pratiques et en renforçant la transparence, mais aussi en réduisant le coût du travail par la réduction de la fiscalité sur une partie du salaire liée à la performance et enfin par l'ouverture sur le marché du travail en Europe à travers le statut de salarié non-résident. Ces dispositions seront déterminantes pour renforcer l'attractivité du marché du travail pour les hautes compétences et créer plus d'opportunités pour les migrants de retour.

3. Axe 3 : Accroître l'attractivité des opportunités d'investissement

Il s'agit à travers ces mesures d'améliorer le cadre existant, en particulier celui en lien avec l'écosystème startups, pour offrir plus d'opportunités d'entrepreneuriat et d'investissement, qui peuvent être des moteurs importants dans la prise de décision du retour.

Mesure 1 : renforcer les réseaux de co-investissement

Développer le co-investissement à travers la mise en réseau des fonds de VC et de Business Angels entre la Tunisie et les principaux pays de résidence de la Diaspora et des plateformes de mise en relation entre membres de la diaspora et investisseurs. Cela permettra de créer de plus en plus de fonds avec un compartiment dinar et un compartiment euro/dollar ouvrant ainsi plus de possibilités aux membres de la diaspora pour rejoindre l'écosystème tunisien mais aussi les startups tunisiennes pour se développer à l'international sans quitter le pays.

A ce titre des dispositions telles que :

- La mise en place d'un fonds institutionnel en devises (Euro/Dollar), destiné à l'internationalisation des startups
- Le lancement d'un diaspora Bond permettant de financer des projets de développement nationaux ou locaux

Permettraient d'associer la Diaspora à l'effort d'investissement dans le pays

Mesure 2 : renforcer l'attractivité territoriale

Développer les partenariats entre les écosystèmes existants qui concentrent la visibilité et les financements en particulier Tunis-Sousse-Sfax et le reste des régions, tout en favorisant les programmes de financement pluriannuels des SSO, accélérateurs, incubateurs pour renforcer l'accompagnement des startups. Cela permettra de renforcer l'attractivité des régions et d'offrir aux membres de la diaspora plus d'opportunités d'investissement dans leur région d'origine.

Ces partenariats pourraient s'étendre à des écosystèmes régionaux dans les pays de migration à travers des jumelages entre nos régions en Tunisie et celles qui sont fortement engagées dans l'innovation dans les principaux pays de migration en Europe, sachant que la Diaspora tunisienne peut jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de cette relation à travers les réseaux dont elle dispose.

Mesure 3 : créer un cadre fiscal favorable

Faire de la Tunisie une zone franche pour toutes les startups/innovations réalisées en Tunisie qui ciblent les marchés à l'export, (zéro impôt sur les dividendes, zéro impôt sur les plus-values, zéro tracas de change) et ce pour les startups créées par des Tunisiens du Monde en Tunisie tout en accordant aux Tunisiens du Monde dans les avantages pour les "nouveaux promoteurs" quel que soit le domaine, la région ou l'âge.

Mesure 4 : faciliter la transition administrative

Accorder le statut de « non-résident » pendant 5 ans à partir de la date du retour, permettant des facilités de change et de réaliser une transition douce vers la Tunisie.

Mesure 5 : étendre le statut de « non-résident » aux autoentrepreneurs

Proposer un statut d'auto-entrepreneur non-résident à l'image de ce qui existe pour les sociétés, pour ceux qui envisagent un retour temporaire ou à temps partiel. Ce statut garantit des facilités de change et une facilitation des démarches administratives (banque, assurance, sécurité sociale, impôts, etc.).

Ces mesures permettront de renforcer l'écosystème de l'entrepreneuriat en apportant une nouvelle dynamique de collaboration entre les différents opérateurs des deux rives, de nouvelles compétences et plus de moyens financiers mais aussi une ouverture plus grande sur les marchés internationaux, tout en œuvrant pour la réduction des inégalités régionales entre les écosystèmes pour tirer profit de l'attachement de la diaspora à sa région et créer plus d'opportunités adaptées. Plus de souplesse au niveau du statut des migrants de retour permettra de réduire le risque par rapport à la perte du statut de non-résident et de créer un statut « hybride », cadre légal pour favoriser le retour partiel ou circulaire.

Annexe : Rapport d'enquête



Etude sur le Retour des Tunisiens de l'Étranger : entre Freins, Incitations et Perspectives

Rapport final

Septembre 2025



SOMMAIRE

- I. Contexte & objectifs
- II. Fiche technique
- III. Profil des répondants
- IV. Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie
- V. Potentiel de retour en Tunisie
- VI. Perspectives et solutions
- VII. Recommandations
- VIII. Fiche régions

Contexte de l'étude

Etudier les obstacles au retour des travailleurs tunisiens à l'étranger est une question d'une importance capitale pour les pouvoirs publics, car elle permet **de concilier à la fois les exigences de gestion des migrations, le respect des droits humains et la coopération avec les pays où réside la diaspora tunisienne.**

C'est un levier de politique migratoire plus humaine et plus efficace. Il permet de :

- Mieux accompagner les membres de la diaspora dans leur réflexion de projet de retour digne, volontaire et porteur de valeur.
- Mettre en place des politiques d'investissement et de réinsertion efficaces, souples et adaptées.
- Mobiliser l'aide publique au développement de manière plus stratégique et ciblée.

Il est, par ailleurs, plus qu'évident que la compréhension des obstacles permet de **négoier plus efficacement** avec les pays d'accueil afin qu'ils développent des outils d'aides et de facilitation adaptés au retour de la diaspora et ceci en tenant compte de ses besoins spécifiques.

Cela renforce la **confiance entre États** et les divers mécanismes de **solidarité internationale.**

Néanmoins, cette question n'a jamais été abordée d'une manière approfondie.

Les chiffres et les données qui reflètent un décryptage total des obstacles au retour sont quasiment inexistantes.

C'est dans ce contexte que les responsables de l'**ATUGE** ont confié à l'Institut **EMRHOD Consulting** une recherche quantitative afin d'élargir le champ de réflexion par des indicateurs issus d'une enquête sur terrain.



Objectifs





L'objectif principal de cette enquête consiste à mieux comprendre les motivations, les freins, et les conditions de retour des Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE).

Il s'agit d'identifier les profils socio-économiques des TRE, leurs liens avec la Tunisie, leurs perspectives de retour, les obstacles rencontrés ou anticipés, ainsi que les leviers qui pourraient rendre le retour plus attractif.





Plus concrètement, l'étude cherche à :

- Dresser un profil détaillé des TRE : âge, genre, niveau d'études, situation familiale et professionnelle, niveau de revenu, etc.
- Évaluer leur niveau d'attachement à la Tunisie
- Décrypter les comportements et les pratiques (fréquence de retour, patrimoine en Tunisie, liens familiaux...).
- Cerner les motivations ou blocages liés au retour au pays.
- Recueillir les attentes et conditions qui rendraient ce retour plus envisageable
- Fournir des recommandations concrètes

Fiche Technique

 <p>L'enquête</p>	<p>Enquête réalisée à 80 % en face-à-face (CAPI) et à 20 % en ligne (CAWI), visant à identifier les freins et les motivations au retour des Tunisiens résidents à l'Étranger</p>
 <p>Date de terrain</p>	<p>les enquêtes ont été réalisées durant les mois de mai et juin 2025</p>
 <p>Echantillonnage</p>	<p>L'échantillon est représentatif de l'ensemble des Tunisiens résident à l'étranger. La taille de l'échantillon retenu est de 1041 Tunisiens résident à l'étranger.</p>
 <p>Marge d'erreur</p>	<p>La marge d'erreur de ±4 %, à peu près, pour un niveau de confiance de 95 %.</p>

Fiche Technique (suite)

 <p>Mode de Recueil</p>	<p>Les questionnaires ont été administrés auprès des TRE et des futurs expatriés selon deux modes : en face à face via la méthode CAPI, par des enquêteurs autorisés dans les points de sortie, et en ligne via la méthode CAWI, pour toucher les profils moins accessibles sur le terrain.</p>
 <p>Traitement des données</p>	<p>Collecte multilingue et consolidation automatisée Les réponses ont été collectées via des tablettes, avec un questionnaire disponibles en deux langues. Le logiciel de collecte assure la gestion du multilinguisme en synchronisant les réponses dans une base de données centralisée, où chaque entrée est automatiquement traduite ou codifiée dans un format uniforme pour l'analyse.</p>
 <p>Cleaning</p>	<p>Nettoyage des données Grâce aux validations et aux contrôles intégrés aux tablettes, les données nécessitent un nettoyage minimal. Les réponses en langues multiples sont vérifiées pour assurer une uniformité de codification, en particulier pour les questions ouvertes.</p>
 <p>Analyse</p>	<p>Analyse et comparaison des données multilingues Les données sont analysées par groupe linguistique et consolidées pour une analyse globale. Des ajustements sont faits pour tenir compte de toute variation culturelle ou linguistique dans la formulation des réponses, notamment pour les questions subjectives.</p>



Fiche Synthèse Globale

Motivations principales des TRE

- Raison familiale
- Souhait d'entreprendre et d'investir en Tunisie
- Projet de retraite au pays

Obstacles majeurs au retour

- Marché du travail rigide et peu attractif
- Manque d'opportunités entrepreneuriales
- Lourdeurs et complexité des démarches administratives
- Système fiscal et réglementaire peu favorable
- Qualité et conditions de vie insuffisantes

Éléments attractifs pour encourager le retour

- Accès aux marchés et opportunités économiques
- Amélioration du cadre de vie (santé, éducation, infrastructures)
- Stabilité économique et politique
- Facilité d'investissement, accès au capital risque et au financement
- Procédures administratives simplifiées et guichets dédiés
- Réglementation bancaire et de change simplifiée
- Protection sociale renforcée : pension de retraite, assurance maladie, mutuelle



Fiche Synthèse Globale

Les dix obstacles majeurs au retour	% note 5 (frein majeur)
Marché du travail rigide et décourageant (manque d'opportunités d'emploi, salaires insuffisants, marché étroit..)	70,8%
Manque d'opportunités entrepreneuriales	66,8%
Qualité de vie et conditions de vie (infrastructure , santé , services public ...)	63,9%
Lourdeur des démarches administratives (papiers, passeports, extraits de naissance, etc.)	61,9%
Système fiscal et réglementation (banque, douane)	58,4%
Perte de la sécurité sociale	23,0%
Absence de politique spécifique à la réintégration, manque d'information quant aux encouragements et mesures incitatives aux retours des Tunisiens dans leur pays d'origine	20,1%
Perte de statut administratif et de privilèges liés aux résidents à l'étranger (carte de séjour ..)	17,5%
Perte de mon réseau dans le pays d'accueil.	14,7%
Craintes concernant la scolarisation des enfants (disponibilité d'écoles étrangères, ex. absence d'écoles allemandes)	14,4%



I. Fiche technique

II. Profil des répondants

III. Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

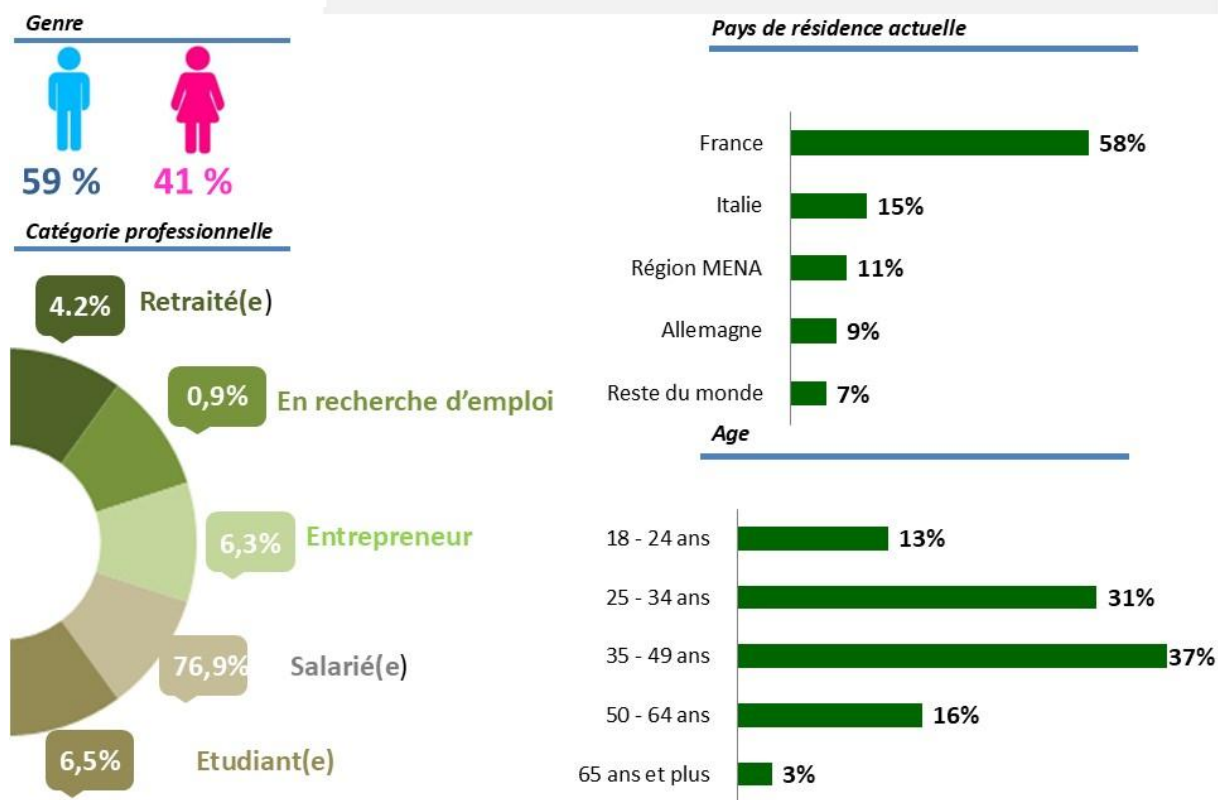
IV. Potentiel retour en Tunisie

V. Perspectives et solutions

VI. Recommandations

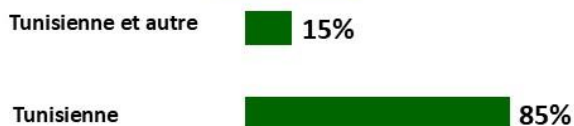
VII. Fiche Régions

Profil des répondants

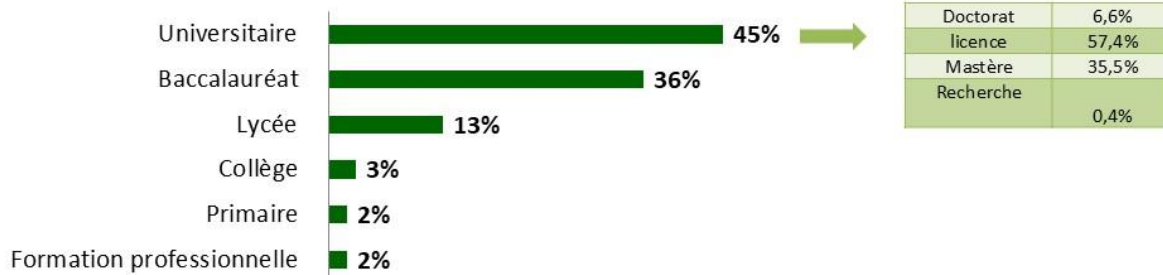


Profil des répondants

Nationalité



Niveau d'études



I. Fiche technique

II. Profil des répondants

III. Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

IV. Potentiel retour en Tunisie

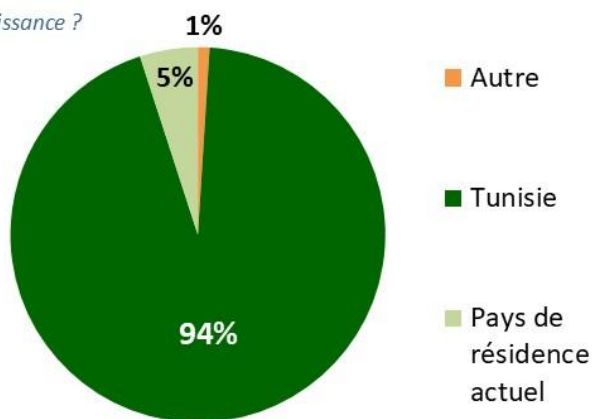
V. Perspectives et solutions

VI. Recommandations

VII. Fiche Régions

Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

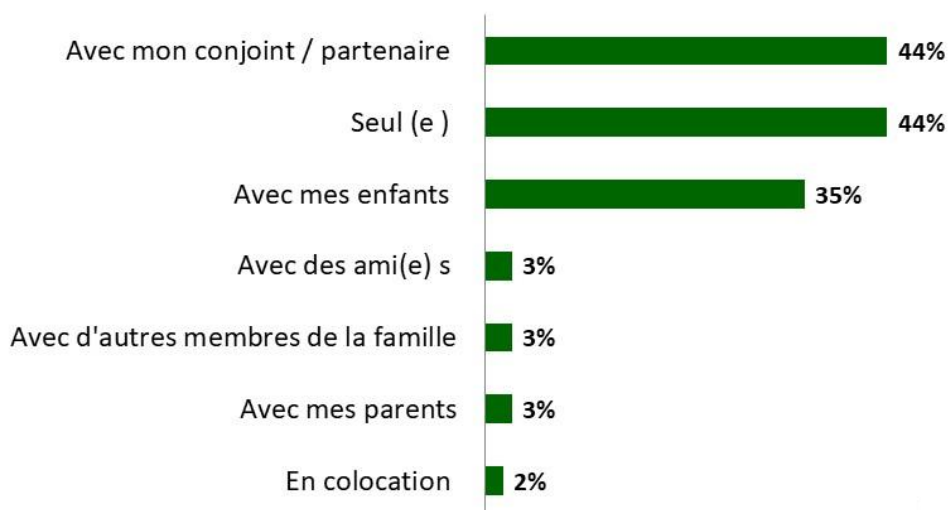
Question : Pouvez-vous indiquer votre pays de naissance ?



94 % des répondants déclarent qu'ils sont nés en Tunisie.

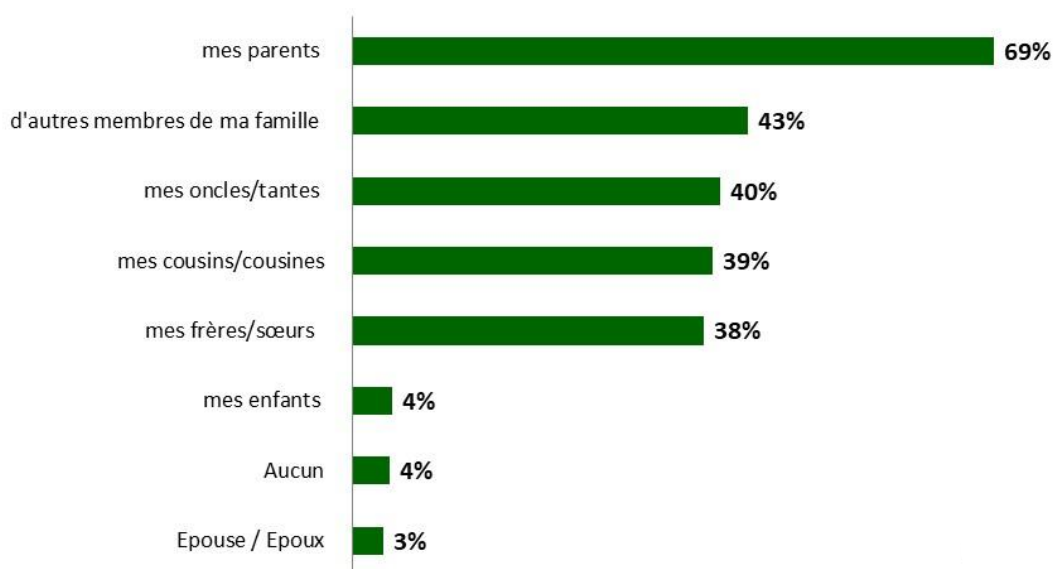
Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

Question : Avec qui résidez-vous actuellement à l'étranger ?



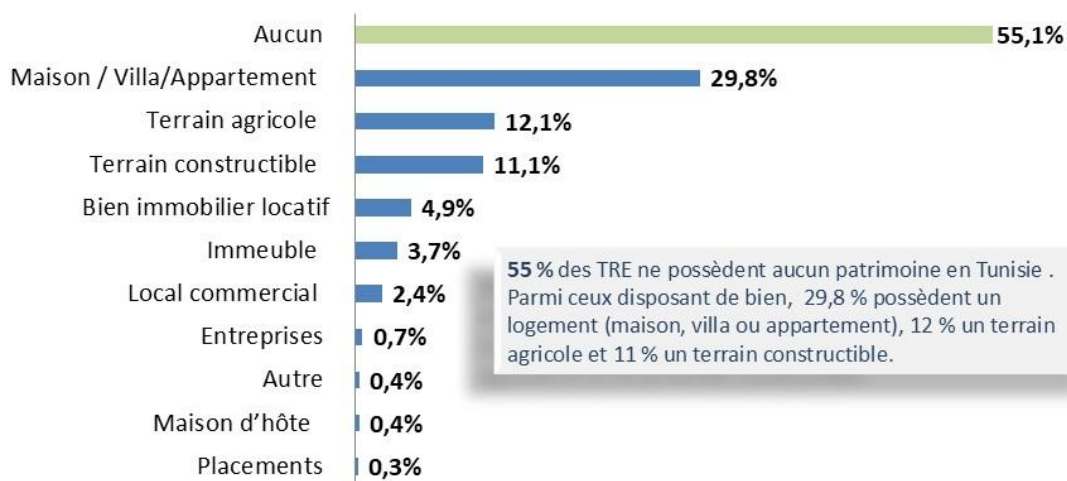
Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

Question : Avez-vous de la famille résidant en Tunisie ?



Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

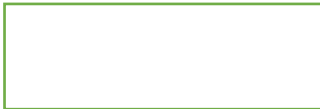
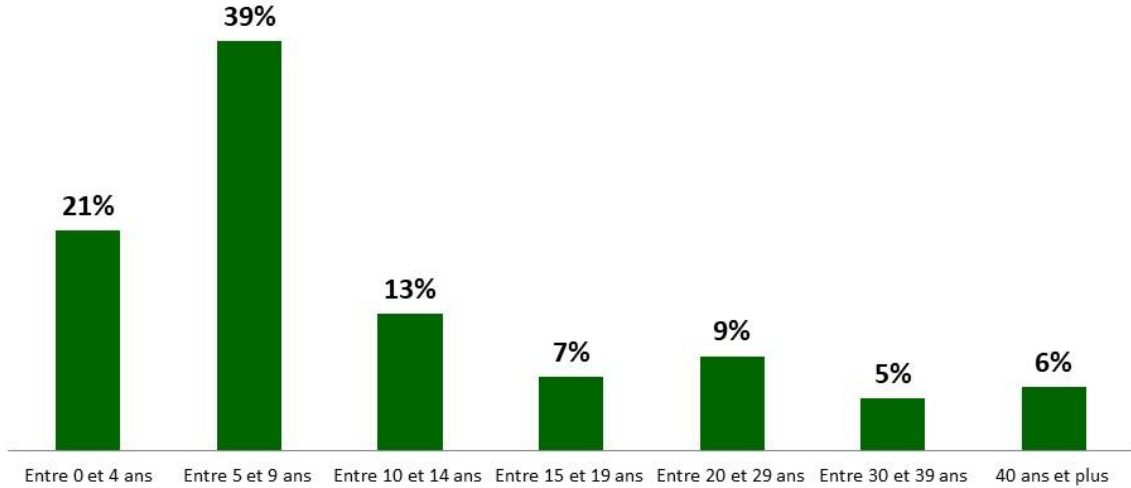
Question : Disposez-vous d'un patrimoine économique en Tunisie ?



55 % des TRE ne possèdent aucun patrimoine en Tunisie .
Parmi ceux disposant de bien, 29,8 % possèdent un logement (maison, villa ou appartement), 12 % un terrain agricole et 11 % un terrain constructible.

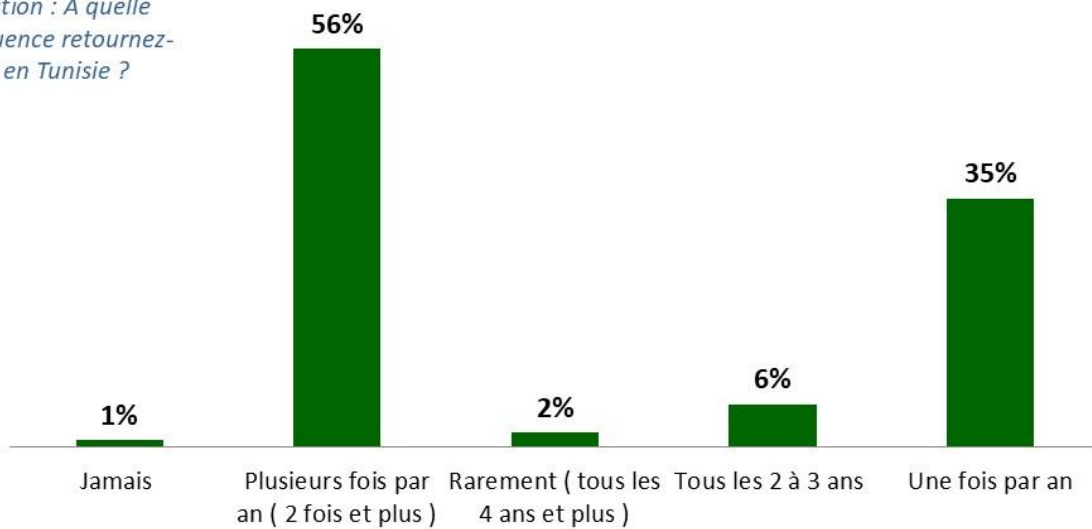
Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

Question : Depuis quand résidez-vous à l'étranger ?



Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

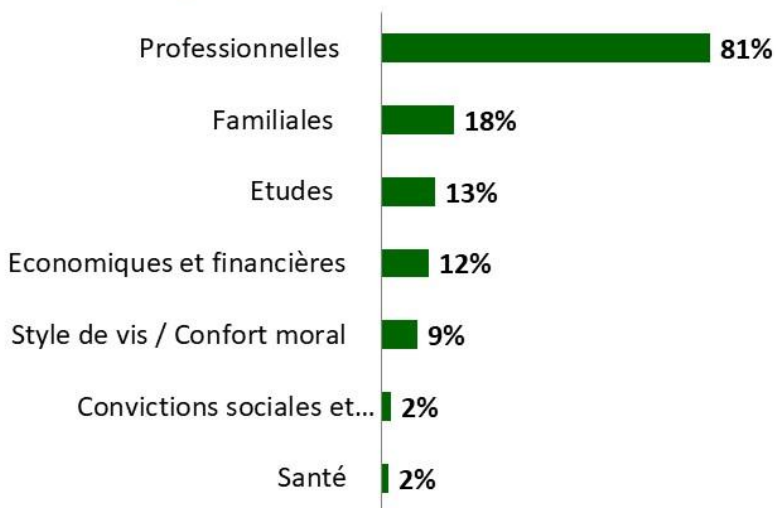
Question : À quelle fréquence retournez-vous en Tunisie ?



Plus que la moitié des TRE (56 %) visitent la Tunisie plusieurs fois par an (deux fois ou plus), tandis que 35 % y rentrent une fois par an

Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

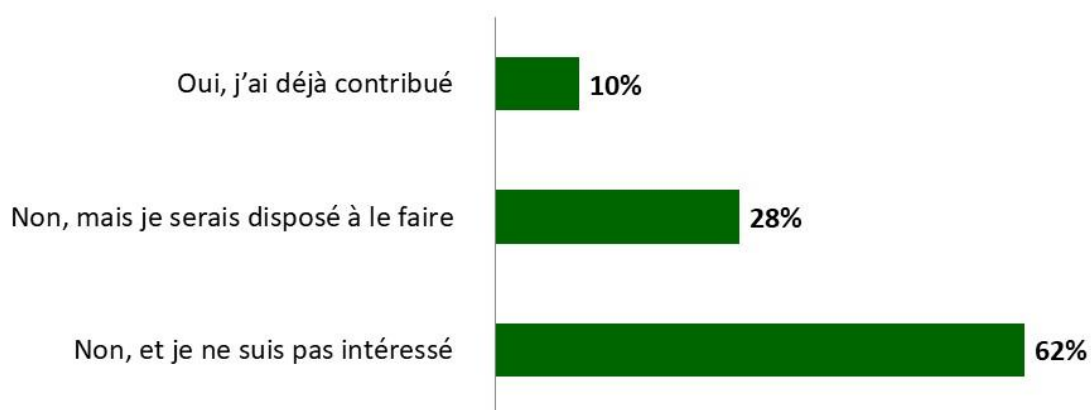
Question : Quelles sont les principales raisons qui vous ont amené(e) à vous installer à l'étranger ?



La majorité des répondants, soit **81 %**, ont quitté la Tunisie pour des raisons professionnelles.

Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

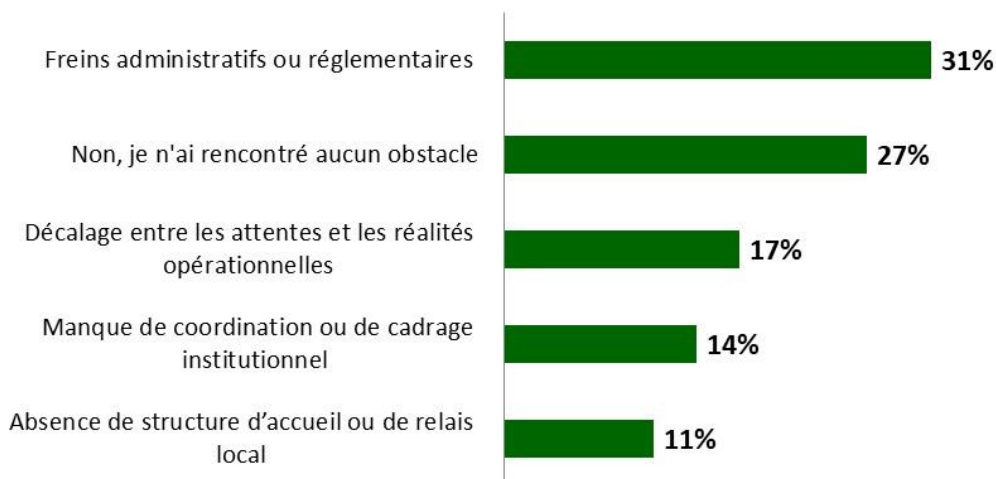
Question : Avez-vous déjà contribué, ou seriez-vous disposé à contribuer à des initiatives dans votre pays d'origine en mobilisant votre expertise ?



Parmi les expatriés ayant suivi des études supérieures, seulement **10 %** ont mis à profit leur expertise pour contribuer à des initiatives en Tunisie.

Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

Question : Avez-vous rencontré des obstacles lors de votre contribution ?

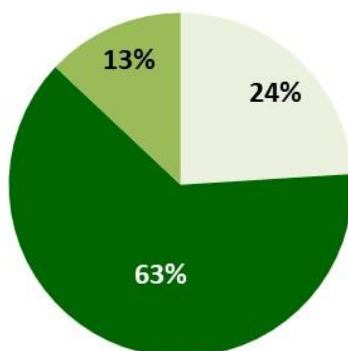


Parmi les contributeurs, près d'un tiers **31 %** ont été freinés par des barrières réglementaires et administratives

Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

Question : Envisagez-vous de renouveler ce type de contribution à l'avenir ?

■ Non ■ Oui ■ Peut-être, selon les conditions



63 % des personnes ayant mis à profit leur expertise dans des initiatives en Tunisie envisagent de renouveler ce type d'engagement.

22

I. Fiche technique

II. Profil des répondants

III. Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

IV. Potentiel de retour en Tunisie

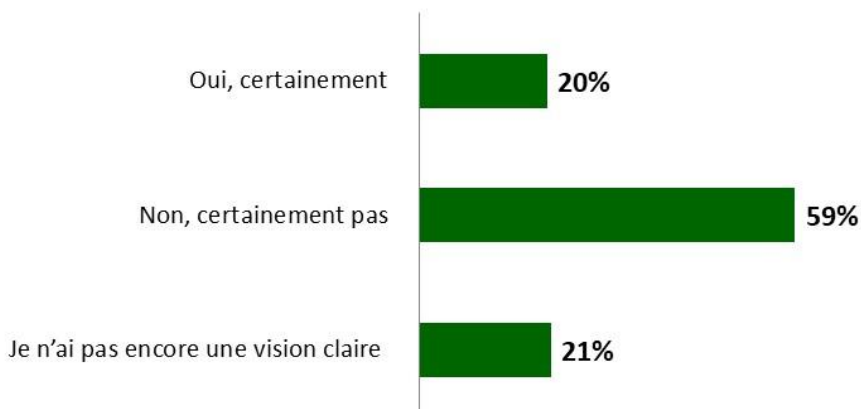
V. Perspectives et solutions

VI. Recommandations

VII. Fiche Régions

Potentiel de retour en Tunisie

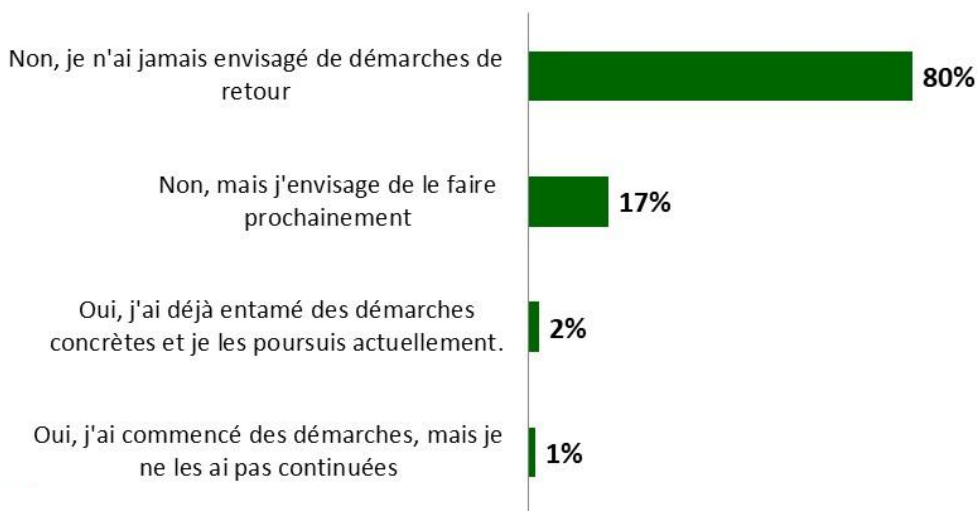
Question : Envisagez-vous de rentrer vivre en Tunisie ?



59 % ont clairement exprimé leur intention de ne pas revenir en Tunisie.

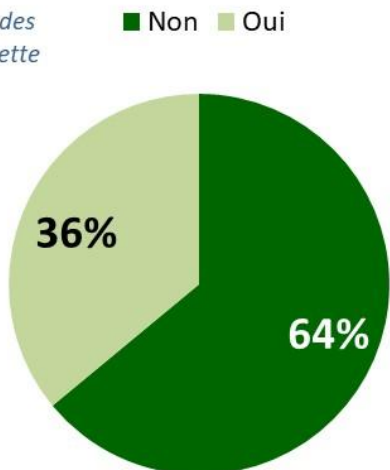
Potentiel de retour en Tunisie

Question : Avez-vous déjà entrepris des démarches en vue de votre retour en Tunisie?



Potentiel de retour en Tunisie

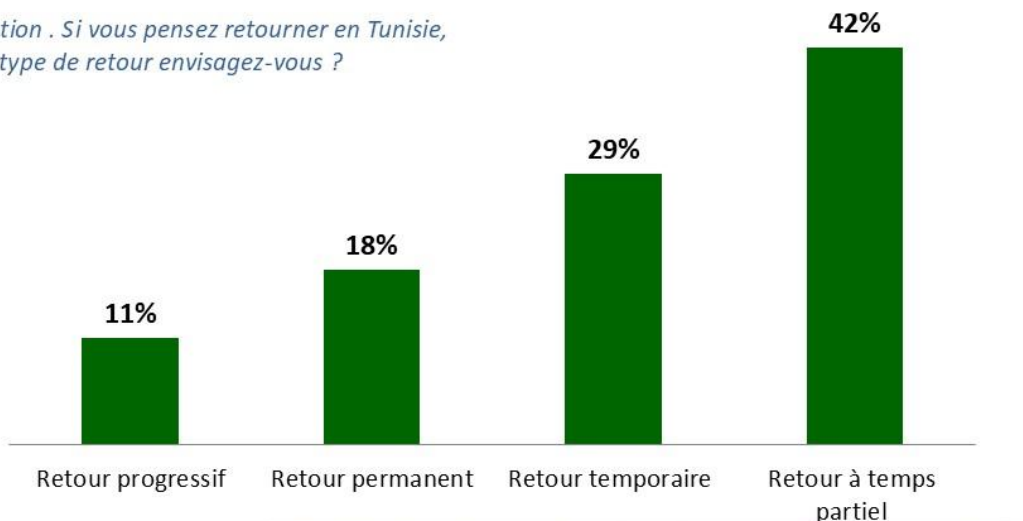
Question : Avez-vous rencontré des difficultés particulières lors de cette démarche ?



36% des répondants ayant entamé des démarches pour leur retour en Tunisie déclarent avoir rencontré des difficultés, que ces démarches soient toujours en cours ou aient été abandonnées

Potentiel de retour en Tunisie

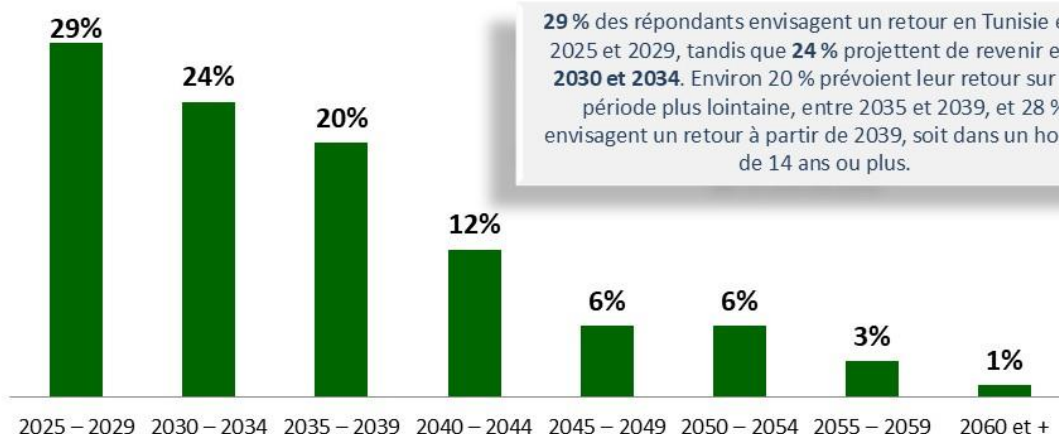
Question . Si vous pensez retourner en Tunisie, quel type de retour envisagez-vous ?



Parmi les répondants ayant l'intention de rentrer en Tunisie ou ceux dont le projet de retour reste incertain, **42 %** envisagent un retour à temps partiel, tandis que **29 %** projettent un retour temporaire.

Potentiel retour en Tunisie

Question : Si vous envisagé un retour en Tunisie, dans quel délai prévoyez-vous de revenir en Tunisie

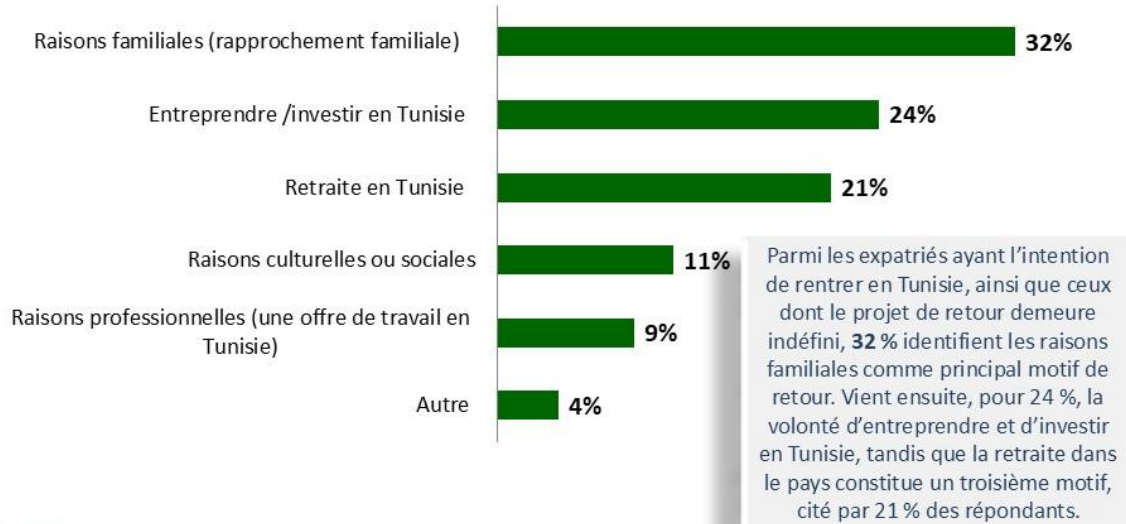


29 % des répondants envisagent un retour en Tunisie entre 2025 et 2029, tandis que **24 %** projettent de revenir entre **2030 et 2034**. Environ 20 % prévoient leur retour sur une période plus lointaine, entre 2035 et 2039, et 28 % envisagent un retour à partir de 2039, soit dans un horizon de 14 ans ou plus.



Potentiel retour en Tunisie

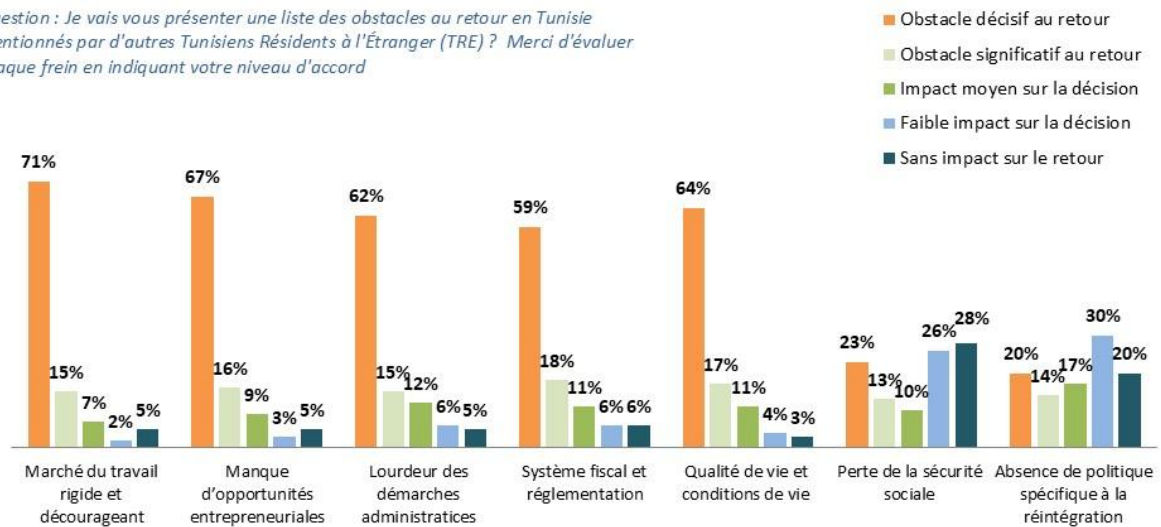
Question : Plusieurs Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE) ont décidé de rentrer pour différentes raisons. Parmi les causes suivantes, laquelle ou lesquelles vous poussent, vous aussi, à envisager un retour en Tunisie ?



Potentiel retour en Tunisie

Les principaux facteurs limitant le retour

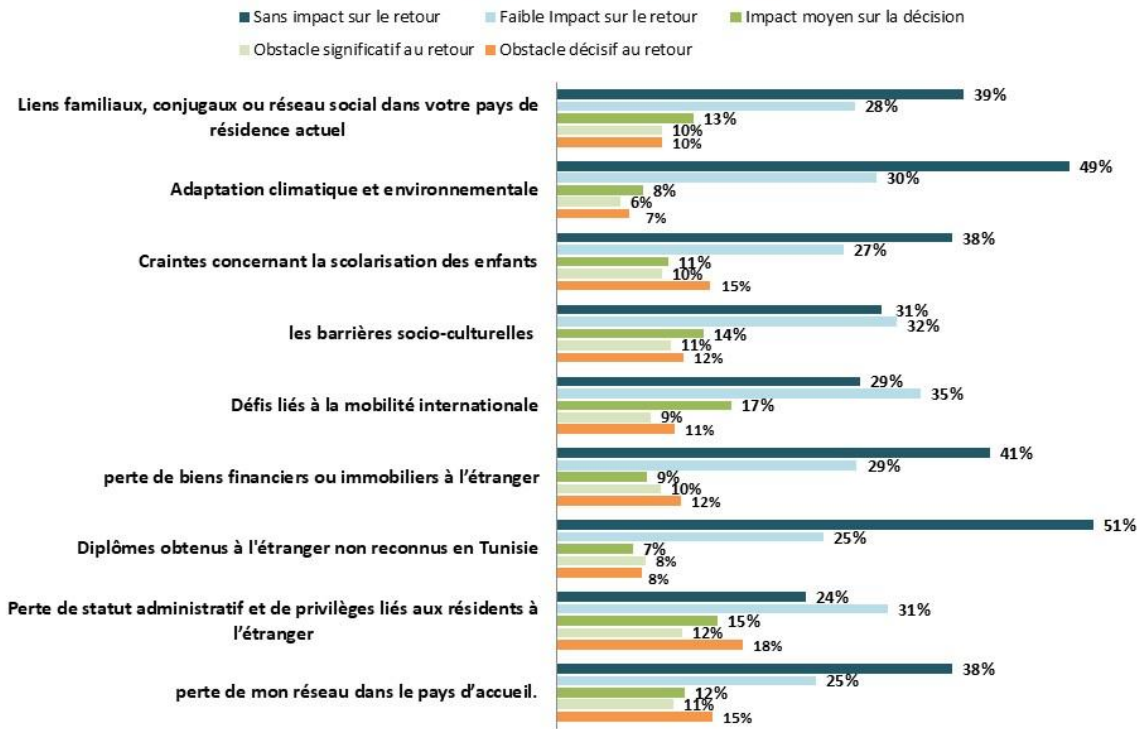
Question : Je vais vous présenter une liste des obstacles au retour en Tunisie mentionnés par d'autres Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE) ? Merci d'évaluer chaque frein en indiquant votre niveau d'accord



Retour des Tunisiens de l'étranger : feuille de route de l'attractivité

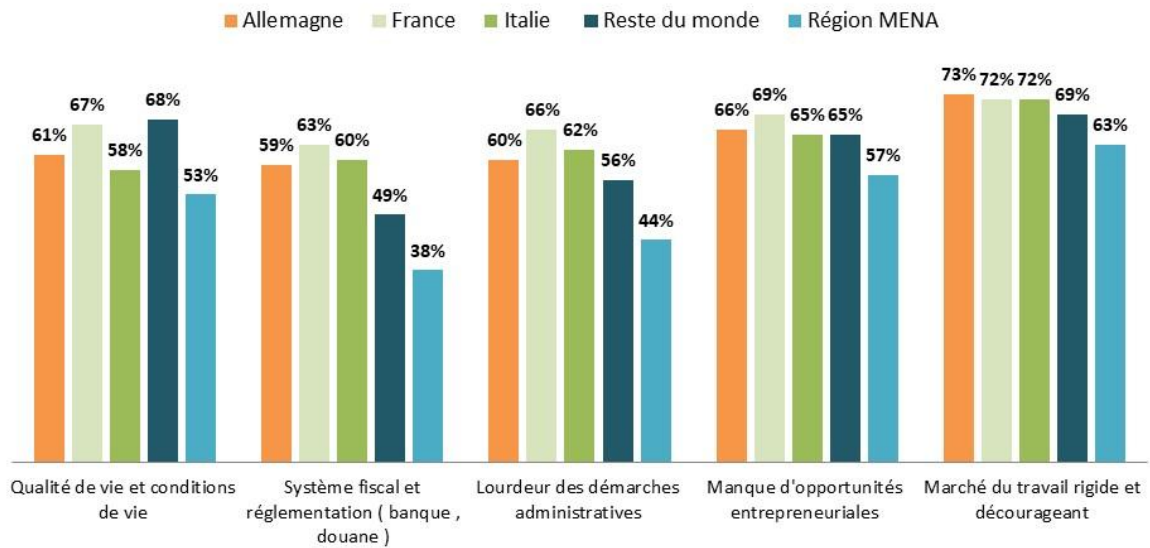
Annexe : Rapport d'enquête

Facteurs additionnels freinant le retour



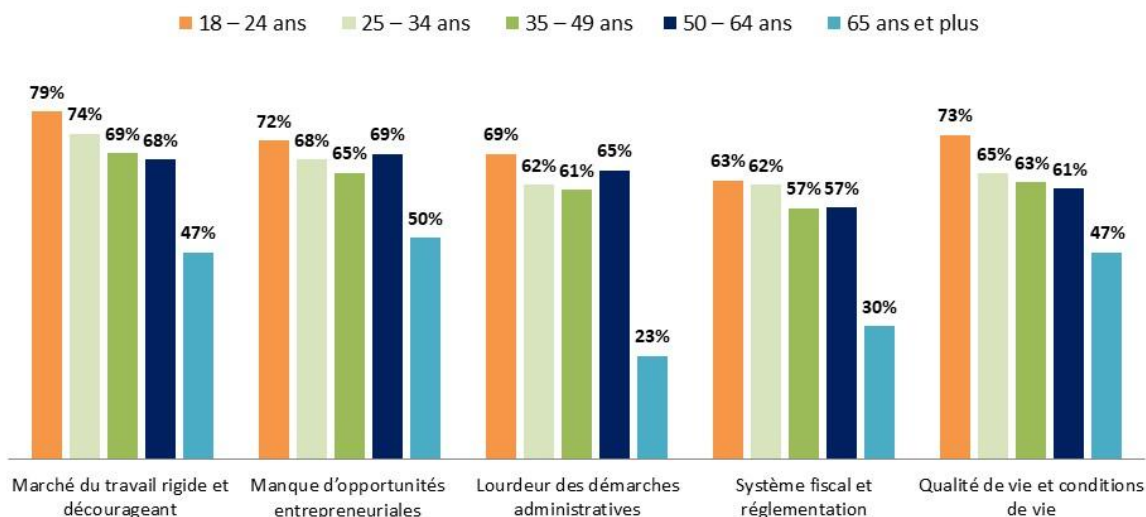
Potentiel retour en Tunisie

Analyse croisée : pays de résidence VS principaux freins au retour



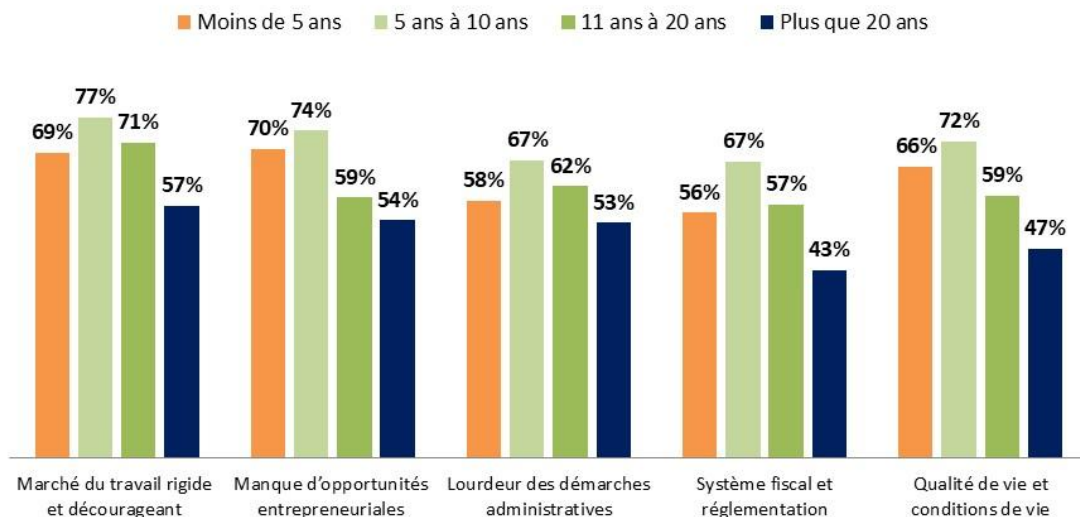
Potentiel retour en Tunisie

Analyse croisée : âge VS principaux freins au retour



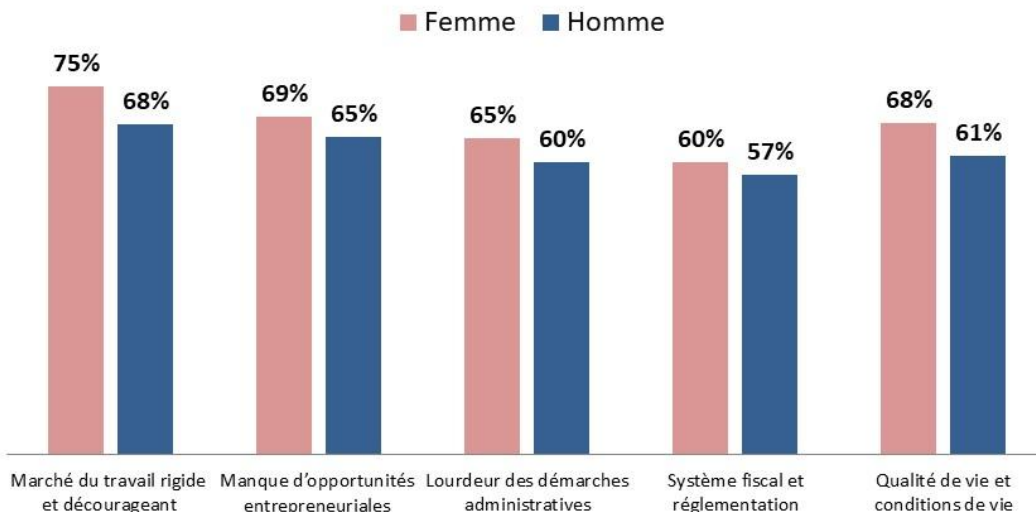
Potentiel retour en Tunisie

Analyse croisée : durée d'immigration VS principaux freins au retour



Potentiel retour en Tunisie

Analyse croisée : genre VS obstacles majeurs au retour

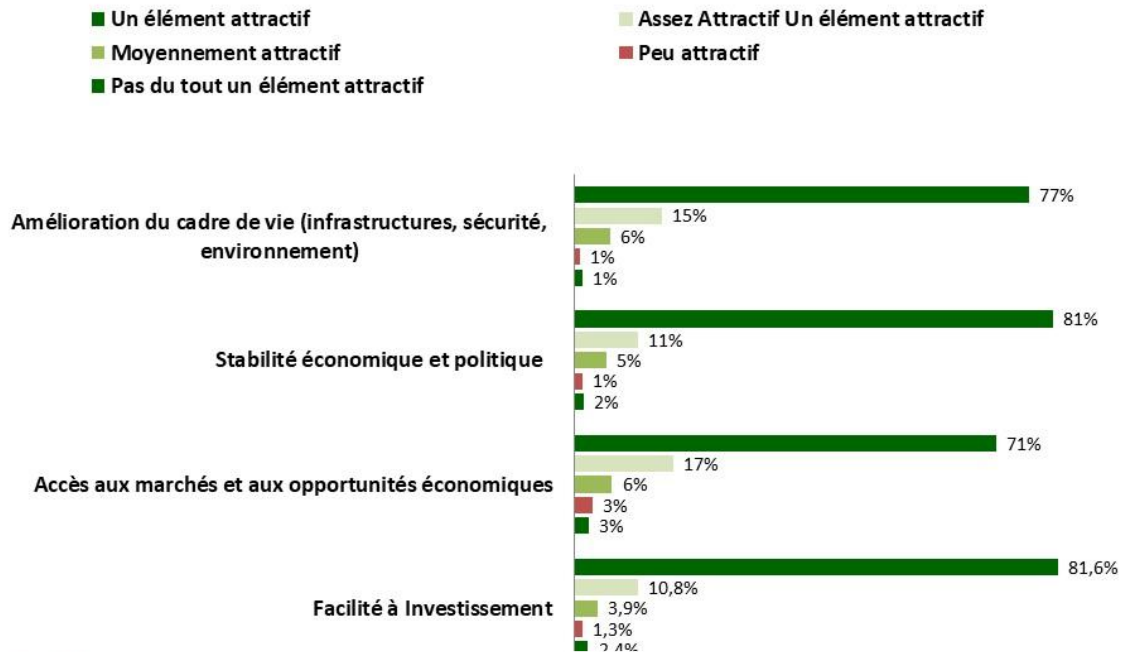


Potentiel de retour en Tunisie

Question : Je vais vous citer les éléments suivants. Parmi eux, quels sont les deux que vous considérez comme les plus importants pour rendre le retour en Tunisie plus attractif ?

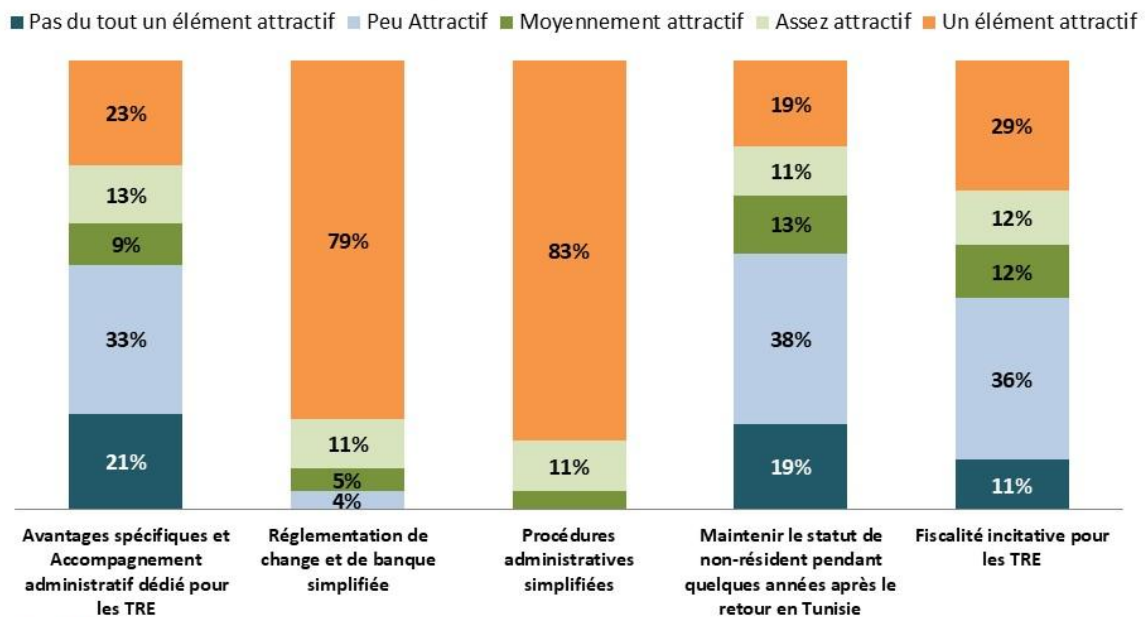


Potentiel de retour en Tunisie



Potentiel de retour en Tunisie

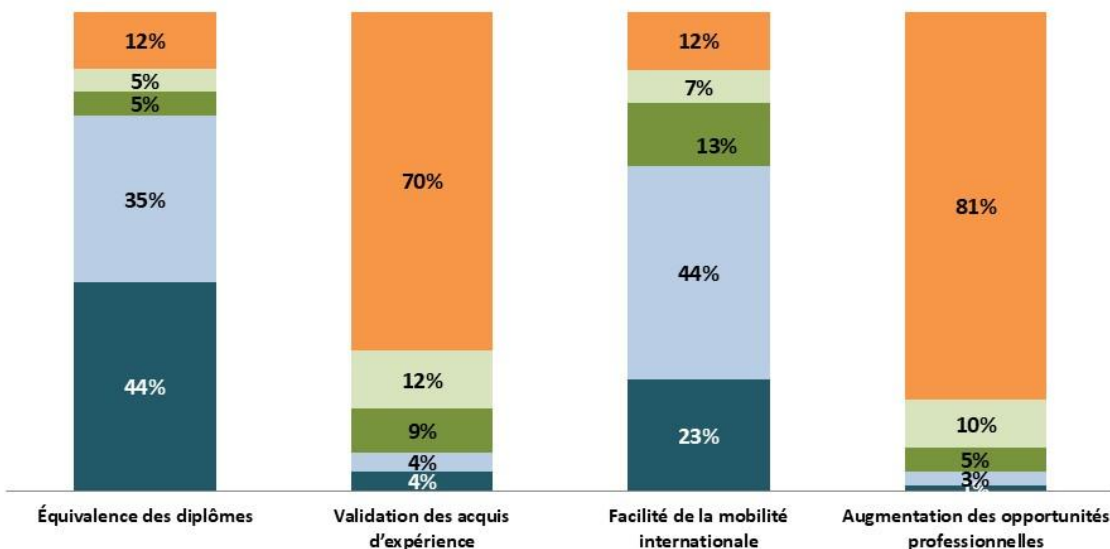
Fiscalité et procédures dédiées aux TRE



Potentiel de retour en Tunisie

Facteurs Professionnels

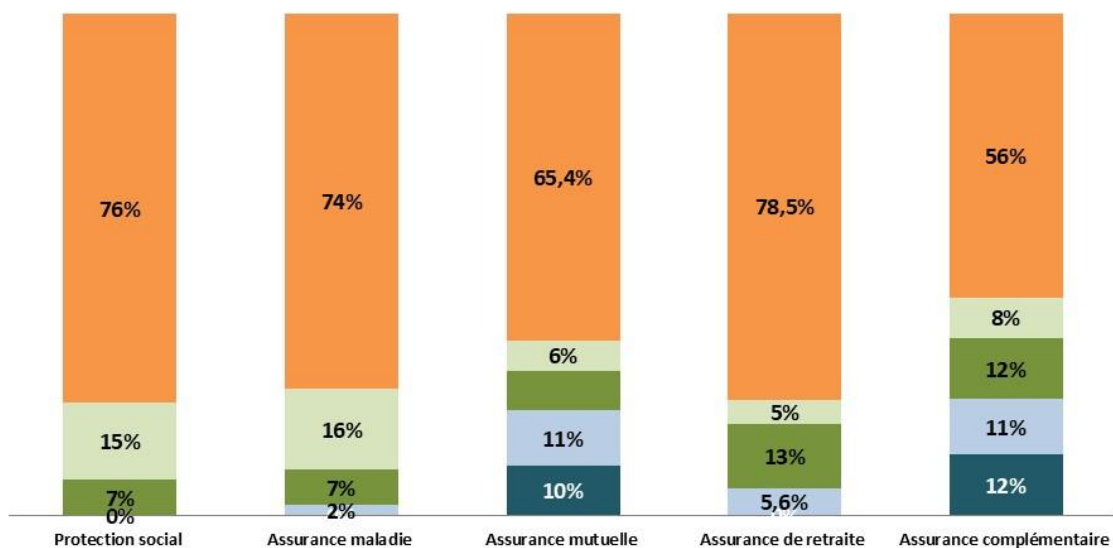
■ Pas du tout un élément attractif ■ Peu Attractif ■ Moyennement attractif ■ Assez attractif ■ Un élément attractif



Potentiel de retour en Tunisie

Protection sociale

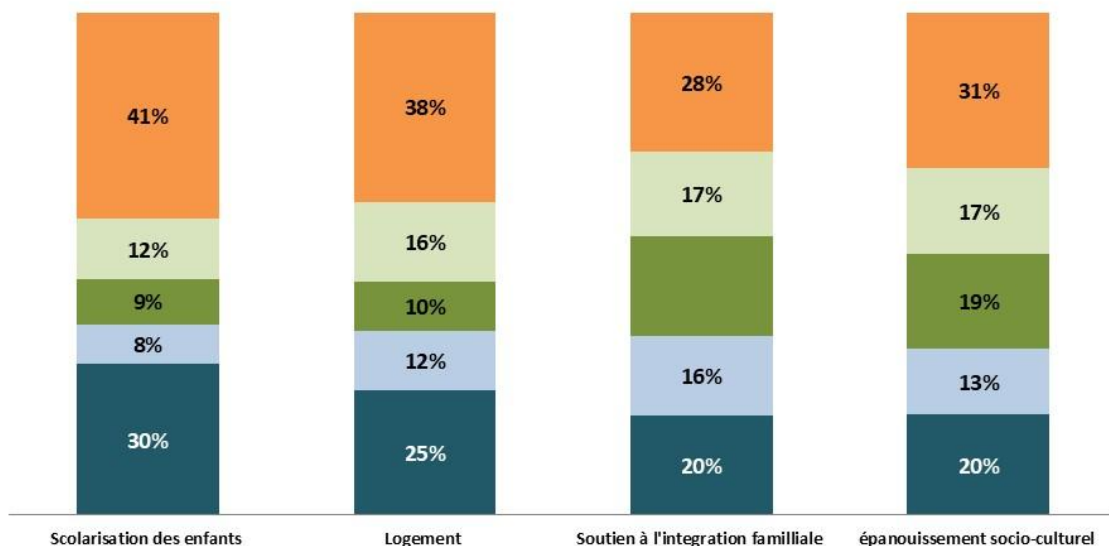
■ Pas du tout un élément attractif ■ Peu Attractif ■ Moyennement attractif ■ Assez attractif ■ Un élément attractif



Potentiel de retour en Tunisie

Facteurs personnels et familiaux

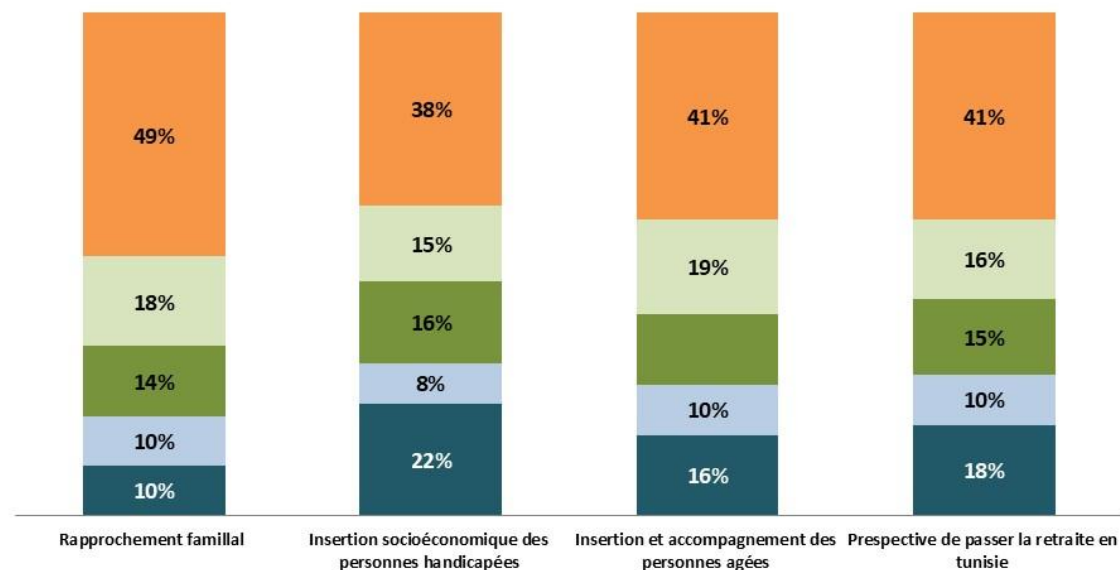
■ Pas du tout un élément attractif ■ Peu attractif ■ Moyennement attractif ■ Assez attractif ■ Un élément attractif



Potentiel de retour en Tunisie

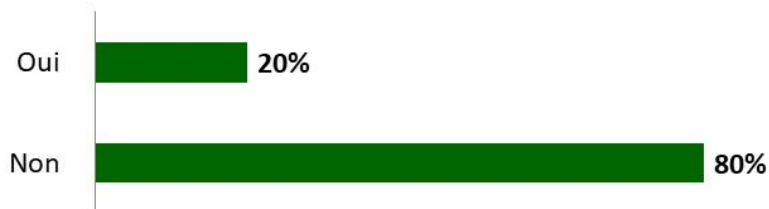
Facteurs culturels et sociaux

■ Pas du tout un élément attractif ■ Peu attractif ■ Moyennement attractif ■ Assez attractif ■ Un élément attractif

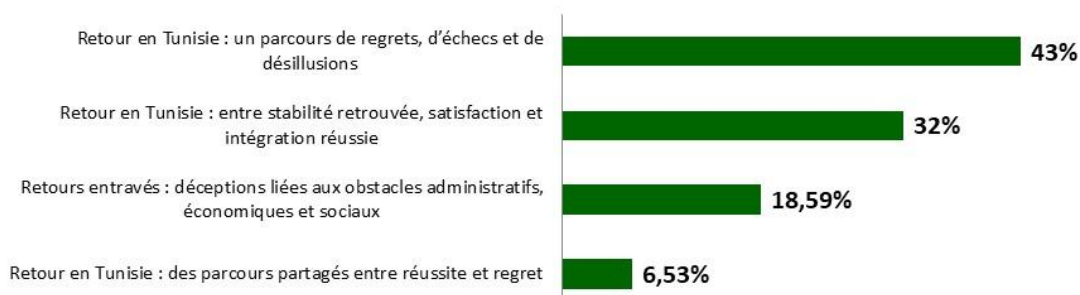


Potentiel de retour en Tunisie

Question : Connaissez-vous, dans votre entourage (amis, proches ou connaissances), des personnes ayant entrepris des démarches pour un projet de retour dans leur pays d'origine ?



Question : Quels retours d'expérience avez-vous entendus de leur part ?



I. Fiche technique

II. Profil des répondants

III. Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

IV. Potentiel retour en Tunisie

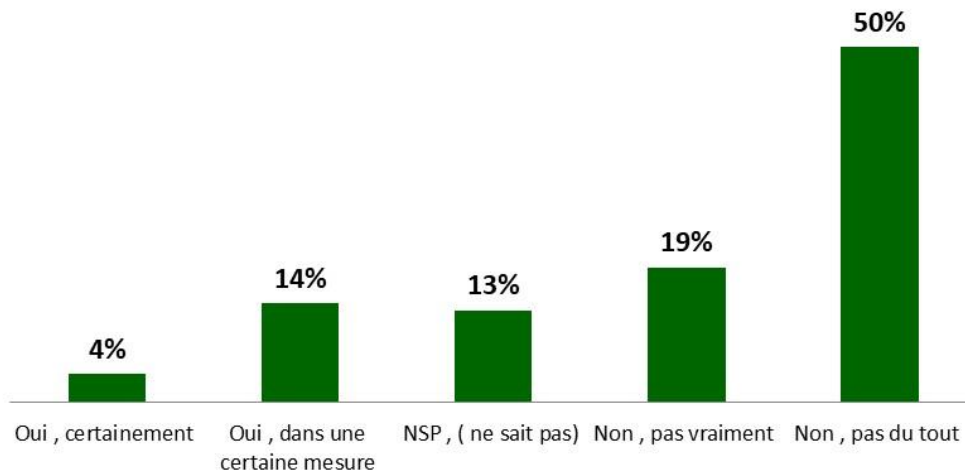
V. Perspectives et solutions

VI. Recommandations

VII. Fiche Régions

Perspectives et Solutions

Question : Pensez-vous que la Tunisie offre des opportunités pour les Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE) aujourd'hui ?



Perspectives et solutions

Question : Selon vous, quelles actions concrètes pourraient être mises en place pour faciliter le retour des TRE ?

Emploi, compétences et valorisation du capital humain

- Créer des opportunités d'emploi qualifié adaptées aux compétences des TRE.
- Faciliter l'intégration immédiate sur le marché du travail dès le retour.
- Améliorer l'environnement de travail (respect, conditions, reconnaissance).
- Revaloriser les salaires pour les rendre plus attractifs et réduire l'écart avec les revenus perçus à l'étranger
- Valoriser l'expérience et les sacrifices des expatriés dans les politiques d'emploi.

Perspectives et solutions

Investissement, projets économiques et climat d'affaires

- Créer un climat d'investissement attractif et fiable.
- Réduire les obstacles réglementaires (douanes, autorisations, procédures).
- Mettre en place des guichets uniques et des dispositifs de soutien à l'investissement (subventions, allègements fiscaux).
- Accès fluide au financement, aux terrains, à l'achat immobilier et à la création d'entreprise.
- Mettre à disposition des opportunités économiques concrètes pour encourager l'initiative privée.

Perspectives et solutions

Réforme des systèmes : bancaire, douanier et administratif

- Alléger la bureaucratie et fluidifier les procédures administratives, bancaires et douanières.
- Réformer et digitaliser les services (ex. guichet FSR), réduire les allers-retours et la paperasse.
- Clarifier les règles du code de change et la fiscalité des revenus étrangers.
- Responsabiliser les administrations et améliorer la qualité de service public.

Perspectives et Solutions

Stabilité, sécurité et justice

- Séparer le politique de l'économique pour rassurer les investisseurs.
- Renforcer la sécurité publique, l'État de droit et lutter contre la corruption.
- Mettre fin à la marginalisation de certaines régions et profils, en développant une stratégie de décentralisation et de déconcentration plus engagée et plus efficace, et en déployant une communication plus adaptées aux différents profils des TRE quel que soit leur parcours académique et professionnel.
- Réviser les lois obsolètes qui freinent le retour ou l'investissement.

Infrastructures, fiscalité et qualité de vie

- Modernisation des infrastructures de base (transport, santé, éducation, services).
- Adoption d'une politique fiscale incitative (réduction des taxes, exonérations).
- Mise en œuvre de mesures sociales et éducatives pour améliorer les conditions de vie et favoriser le retour.

Perspectives et Solutions

Image du pays, accueil et sentiment d'appartenance

- Améliorer l'image de la Tunisie à l'étranger et renforcer le lien avec les TRE.
- Promouvoir le respect, la reconnaissance et l'égalité de traitement pour les Tunisiens de l'étranger.
- Améliorer l'accueil et la considération pour une meilleure connexion des TRE avec leur pays aussi bien pour leurs besoins professionnels que personnels.

Mobilité, transport et services d'accueil

- Réduction des coûts de transport, en particulier les billets d'avion.
- Amélioration des services aéroportuaires, portuaires et douaniers.
- Assouplissement des formalités douanières pour le matériel, les biens personnels et les véhicules.

- I. Fiche technique
- II. Profil des répondants
- III. Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie
- IV. Potentiel retour en Tunisie
- V. Perspectives et solutions

VI. Recommandations

Recommandations

Pour inciter les Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE) à revenir s'installer en Tunisie, il est essentiel d'agir sur plusieurs leviers stratégiques répondant à leurs motivations pour lever les principaux obstacles identifiés.

- ✓ **Renforcer l'attractivité économique**
 - Faciliter l'accès aux opportunités économiques et aux marchés porteurs.
 - Dynamiser l'écosystème entrepreneurial en simplifiant l'accès au financement, en créant des fonds dédiés et en réduisant les barrières à la création d'entreprise.
 - Encourager et attirer les investisseurs en améliorant l'environnement fiscal et réglementaire.

- ✓ **Améliorer les conditions de vie**
 - Investir dans les infrastructures sanitaires, éducatives, de transport et de sécurité.
 - Développer des services adaptés aux retraités (santé, qualité de vie, sécurité sociale).
 - Assouplir le marché du travail pour une meilleure insertion professionnelle des TRE.

Recommandations (suite)

- ✓ **Simplifier l'environnement administratif et financier**
 - Digitaliser les procédures pour alléger les démarches administratives et réduire les délais.
 - Simplifier les règles bancaires et de change pour faciliter les transferts de capitaux et les opérations financières.
- ✓ **Renforcer la protection sociale**
 - Négocier des accords bilatéraux avec les pays de résidence pour garantir le transfert des pensions de retraite sans exigence de présence physique régulière (en instaurant un contrôle et un suivi en ligne par exemple..).
 - Mettre en place un système de sécurité sociale transférable, accessible aux TRE.
- ✓ **Garantir un cadre stable et prévisible**
 - Renforcer la transparence des institutions et la stabilité des politiques économiques et politiques pour restaurer la confiance des TRE dans le pays.

I. Fiche Technique

II. Profil des répondants

III. Résidence à l'étranger et lien à la Tunisie

IV. Potentiel retour en Tunisie

V. Perspectives et solutions

VI. Recommandations

VII. Récap selon les régions

Retour des Tunisiens de l'étranger : feuille de route de l'attractivité

Annexe : Rapport d'enquête

Fiche Régions : Europe

Etude diaspora 2025
fiche pays - Europe

DONNÉES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Sexe
 38.8% femme, 61.2% homme

Niveau d'études
 Aucun diplôme: 1.5%, Primaire: 2.2%, Collège: 2.5%, Lycée: 22.9%, Baccalauréat: 37.7%, Formation professionnelle: 2.0%, Universitaire: 43.2%

Tranches d'âge
 18-24 ans: 14.4%, 25-34 ans: 27.8%, 35-49 ans: 37.2%, 50-64 ans: 17.4%, 65 ans et plus: 2.2%

Revenu annuel en euro
 Moins de 20 000 €: 7.0%, 20 000 € - 40 000 €: 44.6%, 40 000 € - 60 000 €: 25.7%, 60 000 € - 80 000 €: 17%, 80 000 € - 100 000 €: 2.2%, Plus de 100 000 €: 1.4%

Situation familiale
 40.1% Célibataire, 4% Divorcé(e) avec enfants, 3.8% Divorcé(e) sans enfants, 41% Marié(e) avec enfants, 7.2% Marié(e) sans enfants, 1.3% Veu(x) avec enfants, 0.6% Veu(x) sans enfants

Potentiel de retour en Tunisie

Intention de retourner
 18.2% Oui, 18.0% Je ne sais pas, 63.2% Non
18.2% ont clairement exprimé leur intention de revenir en Tunisie.

Type de retour

Temporaire	Permanent	Progressif	Retour à temps partiel
10.9%	17.9%	28.8%	43.3%

Parmi les expatriés qui prévoient de rentrer en Tunisie 43.3% prévoient un retour à temps partiel, tandis que 10.9% optent pour un retour temporaire.

Les raisons de retour

Raisons familiales	11.7%
Investir en Tunisie	14.0%
Retour en Tunisie	13.2%
Raisons culturelles	7.9%
Raisons Professionnelles	5.1%
Autres	1.3%

Les motivations au retour

Facteurs économiques et politiques	59.3%
Facteurs Professionnelles	45%
Fiscalité et procédures TRE	34.2%
Facteurs personnels et familiaux	30.1%
Facteurs culturelles et sociaux	13.6%
Protection sociale	10.7%

Les Obstacles au retour

Marché de travail rigide et décourageant	72.0%
Manque d'opportunités entrepreneuriales	69.2%
Qualité de vie et condition de vie	64.9%
Lourdeur de démarche administrative	64.6%
Système fiscale et réglementation (banque, douane)	62.1%

Les Leviers au retour

- Simplification des procédures administratives et douanières
- Stabilité politique, économique et sécurité
- Amélioration de la qualité des services publics
- Opportunités d'investissement et d'emploi
- Communication claire et accès à l'information

principales raisons pour s'installer à l'étranger

- 80.4% Professionnelles
- 18.2% Familiales
- 14.6% Etudes
- 21.7% Amélioration des conditions de vie (économiques, social...)
- 1.9% Santé

Les Fréquences de visites en Tunisie

- 56.6% Plusieurs fois par ans (2 fois et plus)
- 35.8% Une fois par ans
- 4.6% Tout les 2 à 3 ans
- 1.7% Rarement (tout les 4 ans et plus)
- 1.4% Jamais

80.4% des TRE résident en France ont quitté la Tunisie pour des raisons Professionnelles

Fiche Régions : Région MENA

Etude diaspora 2025
fiche pays - Région MENA

DONNÉES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Sexe
 48.3% femme, 51.7% homme

Niveau d'études
 Aucun diplôme: 1.5%, Primaire: 1.5%, Collège: 10.3%, Lycée: 35.0%, Baccalauréat: 35.0%, Universitaire: 51.7%

Tranches d'âge
 18-24 ans: 2.6%, 25-34 ans: 46.3%, 35-49 ans: 40.5%, 50-64 ans: 7.8%, 65 ans et plus: 0.9%

Revenu annuel en dollar
 Moins de 50 000 \$: 23.0%, 50 000 \$ - 100 000 \$: 41.0%, 100 000 \$ - 150 000 \$: 23.0%, 150 000 \$ - 200 000 \$: 8.0%, 200 000 \$ - 300 000 \$: 5.0%

Situation familiale
 50% Célibataire, 1.7% Divorcé(e) avec enfants, 2.6% Divorcé(e) sans enfants, 31.9% Marié(e) avec enfants, 12.1% Marié(e) sans enfants, 0.9% Veu(x) avec enfants, 0.9% Veu(x) sans enfants

Potentiel de retour en Tunisie

Intention de retourner
 33% Oui, 37.4% Je ne sais pas, 29.6% Non
33% ont clairement exprimé leur intention de revenir en Tunisie.

Type de retour

Temporaire	Permanent	Progressif	Retour à temps partiel
8.6%	19.5%	31.7%	40.3%

Parmi les expatriés qui prévoient de rentrer en Tunisie 40.3% prévoient un retour à temps partiel, tandis que 8.6% optent pour un retour temporaire.

Les raisons de retour

Raisons familiales	40.5%
Investir en Tunisie	31.9%
Retour en Tunisie	17.2%
Raisons Professionnelles	7.8%
Raisons culturelles	5.0%
Autres	4.3%

Les motivations au retour

Facteurs Professionnelles	44.8%
Facteurs économiques et politiques	44%
Facteurs personnels et familiaux	42.2%
Fiscalité et procédures TRE	25.9%
Protection sociale	5.2%
Facteurs culturelles et sociaux	14.7%

Les Obstacles au retour

Marché de travail rigide et décourageant	62.9%
Manque d'opportunités entrepreneuriales	55.9%
Qualité de vie et condition de vie	53.4%
Lourdeur de démarche administrative	44.0%
Système fiscale et réglementation (banque, douane)	37.9%

Les Leviers au retour

- Simplification des procédures administratives
- Réduction des coûts de voyage et de vie
- Facilitation de l'investissement et soutien aux projets
- Stabilité économique, politique et sécurité
- Reconnaissance, inclusion sociale et respect

principales raisons pour s'installer à l'étranger

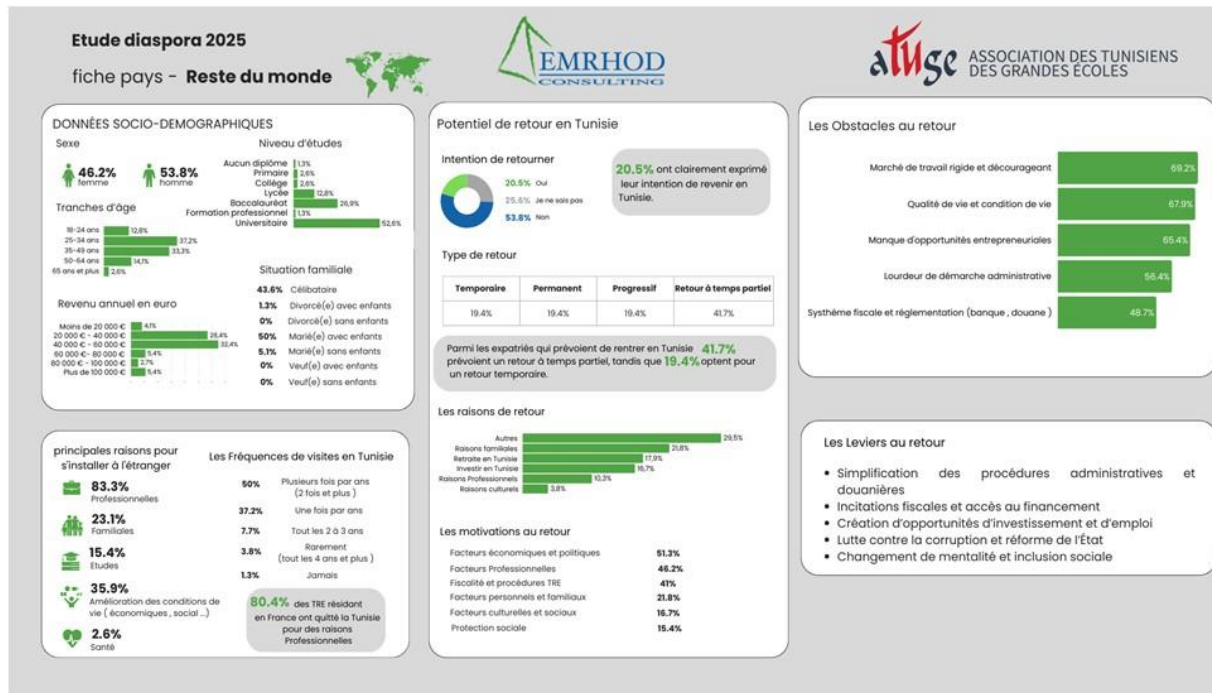
- 86.2% Professionnelles
- 11.2% Familiales
- 1.7% Etudes
- 20.7% Amélioration des conditions de vie (économiques, social...)
- 0% Santé

Les Fréquences de visites en Tunisie

- 0% Plusieurs fois par ans (2 fois et plus)
- 32.1% Une fois par ans
- 24.1% Tout les 2 à 3 ans
- 5.2% Rarement (tout les 4 ans et plus)
- 0% Jamais

86.2% des TRE résident en France ont quitté la Tunisie pour des raisons Professionnelles

Fiche Régions : Reste du monde



Merci!

شكرا